



**Commune de Prangins
Municipalité**

Préavis No 31/13

Rapport de Gestion 2012

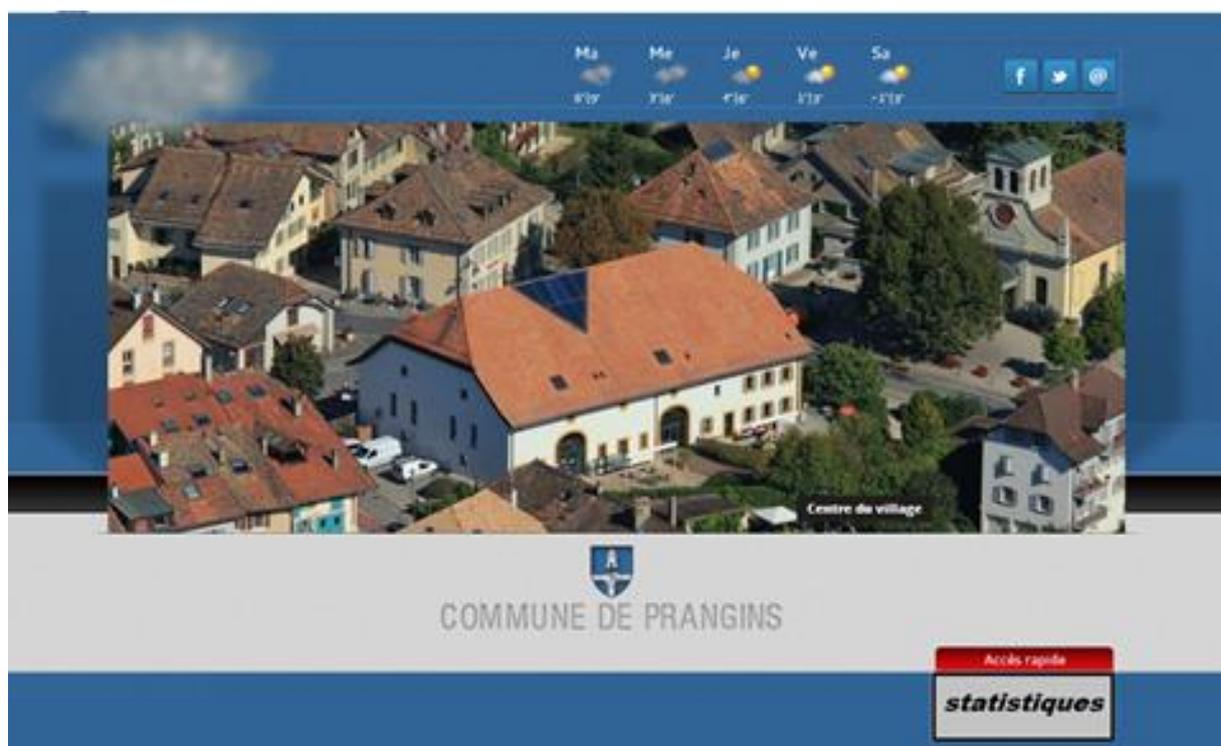
**DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu de l'article 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975 et le 1^{er} juillet 2005, et l'article 122 du Règlement du Conseil communal du 24 septembre 2008, la Municipalité vous présente, son rapport de gestion pour l'exercice 2012, objet de ce préavis No 31/13.

Les comptes communaux sont présentés dans le préavis No 32/13.



La première page du nouveau site internet de la Commune

LISTE DES ABREVIATIONS	5
1. INTRODUCTION	7
2. ADMINISTRATION GENERALE	7
2.1. MUNICIPALITE	7
2.2. RESSOURCES HUMAINES	9
2.3. SUPPORTS DE COMMUNICATION	10
2.4. SECRETARIAT MUNICIPAL	11
2.5. BOURSE COMMUNALE	12
2.6. ARCHIVES	12
2.7. COMPETENCES MUNICIPALES ACCORDEES PAR DELEGATION	13
2.8. NATURALISATIONS.....	13
3. FINANCES	13
4. BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES PORTUAIRES	14
4.1. BATIMENTS.....	14
4.2. PORT DES ABERIAUX	18
5. DOMAINES & ENVIRONNEMENT.....	19
5.1. DOMAINES.....	19
5.2. FORETS	19
5.3. PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DES PAYSAGES	20
5.4. SOLS ET SITES POLLUES	21
5.5. PROTECTION CONTRE LE BRUIT & QUALITE DE L' AIR.....	22
5.6. DANGERS NATURELS	22
5.7. EAUX ET STATION D'EPURATION	22
5.8. ENERGIE & CLIMAT	23
5.9. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DES BATIMENTS.....	25
6. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	26
6.1. POLICE DES CONSTRUCTIONS	26
6.2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	26
6.4. COMMISSION D'URBANISME.....	31
7. VOIRIE & ESPACES VERTS, DECHETS, TRAVAUX	31
7.1. CIMETIERE	31
7.2. PLAGES DE PROMENTHOUX	31
7.3. VOIRIE & ESPACES VERTS	31
7.4. TRAITEMENT DES DECHETS	32
7.5. TRAVAUX PUBLICS	33
8. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES.....	34
8.1. EFFECTIFS	34
8.2. MOBILIER SCOLAIRE/TRAVAUX.....	34
8.3. HORAIRES	35
8.4. MUTATIONS.....	35
8.5. ACTIVITES ET ANIMATIONS	35
8.6. PREVENTION	36
8.7. CONSEIL D'ETABLISSEMENT	36
8.8. CONCLUSION	37
8.9. CULTES.....	37
9. POLICE	37
9.1. PERSONNEL.....	37

9.2.	ORGANISATION	37
9.3.	COOPERATION INTERCOMMUNALE.....	37
9.4.	REFORME POLICIERE	38
9.5.	FORMATION CONTINUE	38
9.6.	INFORMATIQUE.....	38
9.7.	PATROUILLEURS	38
9.8.	SECURITE ROUTIERE	38
9.9.	ACTIONS PREVENTIVES	38
9.10.	MANIFESTATIONS.....	38
9.11.	PRINCIPAUX DELITS	39
9.12.	STATISTIQUE	39
9.13.	CONTROLE DES HABITANTS.....	40
9.14.	EVOLUTION DE LA POPULATION.....	40
10.	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	44
11.	ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)	44
12.	MOBILITE	45
12.1.	TRANSPORTS PUBLICS.....	45
12.2.	CARTES JOURNALIERES	45
12.2.	COMMISSION DE MOBILITE.....	46
13.	SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE	46
14.	SOCIETES LOCALES	47
15.	ENFANCE, JEUNESSE.....	48
15.1.	ACCUEIL DES ENFANTS.....	48
15.2.	UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (UAPE) "LA FOURMILIERE"	48
15.3.	JARDIN D'ENFANTS "LA FARANDOLINE"	48
15.4.	SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR	49
16.	CULTURE - TOURISME	50
16.1.	CULTURE	50
16.2.	TOURISME	51
17.	RELATIONS AVEC LA POPULATION	52
17.1.	3EME AGE.....	52
17.2.	ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES NOUVEAUX CITOYENS	53
17.3.	FETE DES VOISINS	53
17.4.	CARTES AMIS DE L' ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE	53
18.	CONCLUSION	54

Crédit photos : Léonore Baud, Roland Bersier, Dominique-Ella Christin, Jean-Pierre Humm, Bruno Marchand, Georges Meyrat et archives communales

LISTE DES ABREVIATIONS

A

AdCV Association de communes vaudoises
AMF Accueillantes en milieu familial

B

BVA Bureau vaudois d'adresses

C

CCFN Centre de conservation de la faune et de la nature
CDAP Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CECS Centrale d'émission des communes suisses
CECV Concept énergétique communal vaudois
CGN Compagnie générale de navigation sur le Lac Léman
CHF Franc suisse
CIAFJ Communauté d'intérêt pour l'Accueil Familial de Jour
CIN Cycle initial
CFC Certificat fédéral de capacité
CYP Cycle primaire
CYT Cycle de transition

D

DINT Département de l'intérieur
DDP Droit distinct et permanent
DGEO Direction générale de l'enseignement obligatoire
DVD Digital versatile Disc

E

EH Equivalent habitant
EIDM Entente intercommunale pour la déshydratation mécanique des boues d'épuration
EMS Etablissement médico-social
EVAM Etablissement vaudois d'accueil des migrants

F

FC Football club

G

GOP Groupe opérationnel des pôles

J

JEP Journal des événements de police

L

LEO Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire du 7 juin 2011 (RSV 400.02)

N

NStCM Chemin de fer Nyon-Saint-Cergue-Morez

O

OFEN Office fédéral de l'énergie
OPB Ordonnance fédérale du 15 décembre 1986 contre le bruit (RS 814.41)
OPEP Ordre des pompiers émérites de Prangins
OQE Ordonnance fédérale du 4 avril 2001 sur la promotion régionale de la qualité et de la mise en réseau des surfaces de compensation écologique dans l'agriculture (Ordonnance sur la qualité écologique) (RS 910.14)

ORPC Organisation régionale de protection civile
OSR Orchestre de la Suisse romande

P

PDCom Plan directeur communal
PDF Portable Document Format
PDRN Plan directeur de la région Nyon
PGEE Plan général d'évacuation des eaux
PEP Plan d'extension partiel
PolOuest Police de l'ouest lausannois
PPA Plan partiel d'affectation
PPLS Service de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire
PQ Plan de quartier

R

RAT Réseau d'accueil des Toblerones
RDU Route de distribution urbaine
RS Recueil systématique des lois fédérales
RSV Recueil systématique des lois vaudoises

S

SA Société anonyme
SADEC Société anonyme pour le traitement des déchets
SAPAN Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
SCE Surface de compensation écologique
SDAN Schéma directeur de la région nyonnaise
SDIS Service de défense incendie
SDT Service du développement territorial
SEBIE Service de l'Environnement, des Bâtiments, Infrastructures & Espaces Verts
SeCRI Service des communes et des relations institutionnelles
SEIC Société électrique intercommunale de la Côte
SEVEN Service de l'environnement, de l'énergie (ancienne dénomination)
SESA Service des eaux, sols et assainissement (ancienne dénomination)
SFFN Service des forêts, de la faune et de la nature (ancienne dénomination)
STEP Station d'épuration des eaux
STI Service technique intercommunal

T

TAC Travaux après contrôle
TAP Théâtre amateur de Prangins
TIBP Territoire d'intérêt biologique protégé
TSP Travailleur social de proximité

U

UAPE Unité d'accueil pour écoliers
USL Union des sociétés locales

1. INTRODUCTION

L'année 2012 marque le premier exercice complet de la nouvelle législature. L'arrivée d'un nouveau Municipal le 1^{er} juillet 2011 n'a pas modifié fondamentalement la répartition des responsabilités au sein du Collège municipal. Avec trois directions sur cinq inchangées, cette nouvelle répartition, issue d'une volonté consensuelle d'assurer la continuité des projets initiés ces dernières années, respecte un bon équilibre entre les différents dicastères ainsi que l'expérience et les compétences de chaque Municipal(e).

Le premier "plan directeur communal" de Prangins a été soumis en 2012 par la Municipalité au Conseil communal. Fruit d'un travail de plusieurs années, ce document, largement approuvé par le législatif, n'est pas un plan de mesures ou un catalogue de projets mais bien l'expression d'un cap et de priorités que nous entendons suivre et respecter. Comme instrument de conduite politique et cadre de référence pour guider nos actions, il permet à la Municipalité d'appréhender les nombreuses problématiques inhérentes à l'évolution de notre village. Les enjeux sont importants, notre rôle est plus que jamais de proposer des solutions afin de satisfaire les légitimes attentes de nos concitoyens.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1. Municipalité

2.1.1. Organisation

L'Exécutif de la Commune de Prangins s'est réuni à 44 reprises, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 à l'occasion de séances ordinaires, fixées, à part quelques exceptions, le lundi de 14 heures à 19 heures.

Madame Dominique-Ella Christin a assuré la vice-syndicature du 1^{er} janvier au 30 juin 2012. Madame Violetta Seematter lui a succédé à partir du 1^{er} juillet 2012.

La Municipalité était au complet dès le début de l'année 2012. Aucun départ ou aucune arrivée n'est à noter pour cette première année de la législature 2011-2016.

2.1.2. Séances ordinaires et extraordinaires de la Municipalité

Le recueil des procès-verbaux de la Municipalité compte cette année trois cent pages exactement. Depuis la séance de Municipalité du 22 juin 2012, les procès-verbaux ont subi une modification. Auparavant, ils reprenaient les trois volets des séances de la Municipalité, à savoir les écrits reçus, les courriers envoyés et les décisions de l'Exécutif prises lors des nombreuses discussions hebdomadaires. Désormais, les procès-verbaux comprennent une rubrique "Correspondances de compétence municipale" dans laquelle sont résumés les courriers qui nécessitent une décision de l'Exécutif. Une deuxième rubrique "Décisions municipales portées à l'ordre du jour" mentionne les objets que chaque membre de la Municipalité soumet au collègue avec une proposition de décision sous forme de note. Ce nouveau mode de faire permet d'économiser du temps lors de la rédaction hebdomadaire du procès-verbal.

En 2012, pas moins de 985 lettres, formulaires, questionnaires ou courriers ont été envoyés aux divers interlocuteurs ou aux partenaires de la Commune. Le Secrétaire municipal ou son adjointe ont consigné fidèlement les notes de ces séances.

En collaboration avec les chefs de service ou avec des mandataires externes, seize préavis ont été préparés par les responsables de dicastère. Ces documents ont été adoptés au cours des séances ordinaires de la Municipalité pour être remis au Bureau du Conseil communal. Pour l'année 2012, ce sont dix préavis de nature administrative et politique et six demandes de crédit pour un montant total de quelque CHF. 1'566'000.--. Le détail figure dans le tableau figurant au point 2.1.3. du présent préavis. La Municipalité a aussi traité deux motions, un postulat et une interpellation.

2.1.3. Liste des préavis, des postulats, des motions et des interpellations déposés auprès du Bureau du Conseil communal

Numéro	Montant	Titre du préavis, du postulat, de la motion et de l'interpellation
11/12	-	Plafond d'endettement et plafond de risques pour cautionnement
12/12	-	Approbation du Plan directeur communal (PDCOM) y compris le plan de synthèse Approbation des réponses aux remarques formulées lors de la consultation publique
13/12	-	Approbation du Plan de Quartier "La Barcarolle", au lieu-dit "En Champagne" Autorisation de signer la modification de droit de superficie du 17 janvier 2012 (DDP) Approbation de la nouvelle convention d'utilisation de la parcelle de "La Barcarolle" du 13 novembre 2011 Approbation de la lettre de levée d'opposition
14/12	-	Rapport de gestion 2011
15/12	-	Comptes 2011
		Motion Jacques AUBERSON et Blaise CARTIER pour la réalisation d'un "skatepark" dans la Commune de Prangins
		Interpellation Blaise CARTIER "Je désire connaître les raisons objectives qui ont contraint la Municipalité de Prangins d'interdire la location de la salle de la Maison "Fischer" alors que cette dernière, gérée par l'USL, était louée à des tiers depuis de nombreuses années tout en donnant la priorité aux sociétés locales"
16/12	-	Demande d'approbation du projet d'aménagement d'un trottoir et d'une dépose de cars touristiques à la route de la Bossière et de la demande de défrichement qui lui est liée
17/12	-	Demande d'approbation de la modification des statuts de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle Organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC)
		Postulat Yvan BUCCIOL intitulé "La politique en matière de déchets"
18/12	CHF. 30'000.00	Autorisation d'inscrire au budget la somme de CHF. 30 000.-- par an pendant 5 ans (CHF. 150 000.-- au total) pour l'engagement d'un chef de projet pour la mise en œuvre de la Route de Desserte Urbaine (RDU) et de ses quartiers
19/12	CHF. 187'000.00	Demande d'un crédit de CHF. 187'000.-- (sur un total de CHF. 238'000.--) en vue de l'assainissement de la butte-pare-balles et de l'installation de récupérateurs de balles du stand de tir Duillier-Prangins
20/12	CHF. 270'000.00	Demande d'un crédit de CHF. 270'000.-- en vue de travaux d'assainissement du bâtiment des Abériaux
21/12	CHF. 865'000.00	Demande d'un crédit de CHF. 865'000.-- pour l'aménagement du giratoire "Les Murettes" et des carrefours "Gland Aérodrome" et "Etraz Gland"

Numéro	Montant	Titre du préavis, du postulat, de la motion et de l'interpellation
22/12	-	Demande d'adoption d'un règlement communal pour la participation financière des propriétaires fonciers au financement de l'équipement communautaire ¹
23/12	-	Arrêté d'imposition pour 2013
24/12	-	Réponse à la motion de M. H. HAYMOZ, intitulée "selon les articles Nos 19, 20 et 21 du Règlement de police, il est interdit de faire du bruit sans nécessité et de troubler la tranquillité et le repos des voisins par l'emploi d'instruments et d'appareils sonores
25/12	CHF. 1'000.00	Modifications du plan partiel d'extension partiel (PEP) "Villa-Prangins - La Crique"
26/12	-	Budget communal 2013
27/12	CHF. 213'000.00	Transformation de l'Auberge communale Demande d'un crédit total de CHF 213'000.-- pour des dépenses complémentaires relevant de modifications de législation, modification de contrat et démarches juridiques. En complément des préavis suivants : - No 51/09, d'un montant de CHF 2'800'000.--, amendé d'un montant supplémentaire de CHF 200'000.--, pour la transformation de l'Auberge communale; - No 14/07, d'un montant de CHF 339'500.--, pour la démolition de l'ancienne salle communale

2.1.4. Activités en dehors des séances de la Municipalité

Les séances de travail avec des tiers, avec des Comités de pilotages, avec des organismes intercommunaux, avec des Conseils d'administration, avec des assemblées ordinaires et avec des assemblées générales ou de commissions, ainsi que des consultations auprès des services cantonaux et régionaux ont toujours été aussi nombreuses en 2012. Les multiples représentations lors de diverses manifestations sont le lot de chaque membre de l'Exécutif, quel que soit le dicastère concerné.

2.2. Ressources humaines

2.2.1. Généralités

Au 31 décembre 2012, l'administration communale compte 34 collaboratrices et collaborateurs (10 femmes et 24 hommes), soit

- 23 personnes à temps complet ou à temps partiel,
- 2 apprentis : une au Greffe, Mademoiselle Cynthia Albisetti (2^{ème} année) et un au Service Environnement, Bâtiments, Infrastructures et Espaces verts, Monsieur Sylvain Orlandi (2^{ème} année),

¹ Selon l'article 94, alinéa 2, de la loi du 28 février 1956 sur les communes, "Les règlements imposés par la législation cantonale de même que les règlements ou dispositions de règlements qui confèrent des droits ou obligations aux autorités ou aux particuliers les uns à l'égard des autres n'ont force de loi qu'après avoir été approuvés par le Chef de département concerné. La décision d'approbation est publiée dans la Feuille des avis officiels".

Pour le SeCRI, il est préférable de soumettre les projets de textes aux services de l'Etat pour examen préalable informel, avant adoption par le Conseil communal pour éviter ensuite une décision de refus d'approbation.

En l'espèce, le projet de règlement a été soumis au SeCRI le 24 juillet 2012, sa réponse a été rendue le 28 novembre 2012 et le préavis a été déposé au début de l'année 2013.

- 9 auxiliaires : Monsieur Manuel Antunes (Déchetterie), Monsieur Peter Braganza (organiste), Monsieur Albert Brossy, (sacristain) Monsieur Blaise Christen (organiste), Madame Helena Diogo (nettoyage), Madame Heidi Fuchs (cantine scolaire), Monsieur Jean-Pierre Humm (archiviste), Monsieur Gérard Mosset, (huissier de la Municipalité) et Monsieur José Pozo (déchetterie).

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), deux migrants ont travaillé à la Voirie pendant huit mois soit les mois de janvier, de mars à juin et d'octobre à décembre 2012.

2.2.2. Mutations en 2012

2 départs :

- Mademoiselle Sabrina Rhyner après avoir obtenu son Certificat fédéral de capacité (CFC) d'employée de commerce en juin 2012; pendant trois mois après son apprentissage, Mademoiselle Sabrina Rhyner a travaillé au Greffe en qualité d'employée d'administration.
- Monsieur David Saugy, Boursier communal le 31 décembre 2012.

L'on peut ainsi dire sans hésiter que la Commune dispose d'un personnel stable et fidèle à son employeur. En contre-partie, l'employeur fournit à ses collaboratrices et à ses collaborateurs un environnement de travail agréable.

2.2.3. Conditions de travail

Après de longues discussions menées avec le Service des Communes et des relations institutionnelles (SeCRI) pour lui faire admettre de valider le Règlement que le Conseil communal avait adopté au mois de novembre 2011. La décision de validation de la Cheffe du Département de l'intérieur (DINT) est arrivée le 29 décembre 2012. L'année 2013 sera consacrée à mettre au point les directives internes, à actualiser les cahiers des charges et à mettre à jour les contrats de travail.

2.3. Supports de communication

2.3.1. La Gazette

Trois éditions de la Gazette ont paru en 2012. Les collaboratrices du Contrôle des habitants ont la charge de la mise en pages de la "Gazette des Autorités". Une collaboration de longue date avec les personnes rédigeant la "Gazette de Prangins" permet à la population d'avoir dans un même journal des informations officielles et sur la vie locale. Régulièrement, chaque membre de l'Exécutif informe la population de Prangins sur les activités de son dicastère. Au début de l'année 2013, la Municipalité changera la présentation de la "Gazette des Autorités". Ce journal aura un nouveau titre en 2013.

2.3.2. Le site internet

22'602 visites depuis le 21 juin 2012.
Durée moyenne de consultation de
3'29" pour **82'860** pages
vues. **38,9 %** de visiteurs revenant sur
le site. Le pic de visite a été enregistré le
6 septembre avec **369** visites en un
jour. **15,9 %** de connexion par des
tablettes tactiles ou *smartphones*.

Des chiffres relatifs au site internet de la Commune

Depuis le 1^{er} juillet 2012, la Municipalité s'est dotée d'un nouveau site internet. Elle a confié la création du site à une société de la région, PixInside, que dirige Monsieur Jean-Daniel Kneubühler, un ancien Pranginois. Monsieur Roland Bersier, employé au Greffe, est chargé de tenir à jour ce site et de le nourrir en informations, en nouvelles rubriques et en photos.



Une statistique des visites du site internet de la Commune

2.4. Secrétariat municipal

Le Secrétariat municipal remplit toujours sa mission principale, à savoir assurer le suivi des séances de la Municipalité. Cette mission consiste essentiellement à rédiger les procès-verbaux de la séance de la Municipalité et à préparer les écrits qui découlent des décisions municipales. Le Secrétariat municipal assure aussi la réception téléphonique de la Commune, ainsi que la réception auprès de laquelle chacun peut s'adresser pour poser des questions et avoir des renseignements de tous ordres.

Avec l'appui de la Municipalité et du Syndic en particulier, l'équipe du secrétariat municipal a commencé une réflexion au début de la législature 2011-2016, afin de rationaliser et d'optimiser son travail qui augmente régulièrement. Ces changements importants ont pris effet au cours du 2^{ème} semestre 2012.

Le secrétariat municipal est composé de trois personnes à plein temps et de deux apprenties employées de commerce, une de première année et une de troisième année qui a terminé son apprentissage au mois d'août 2012.

2.5. Bourse communale

Un contrat de mandat externe de Boursier communal a été renouvelé pour l'exercice 2012 à Monsieur David Saugy. Ses tâches sont définies par les lois et les règlements en vigueur. Il est globalement responsable auprès du Syndic de la gestion des biens communaux, de l'amélioration de la trésorerie et de l'administration financière de la Commune. Il est à ce titre, notamment responsable de la préparation du budget, du bouclage et de la présentation des comptes ainsi que de l'élaboration du plan d'investissement. Il assiste le Syndic dans l'exercice de ses responsabilités financières communales. Il participe, sur demande, aux séances de la commission des finances. Il est responsable de l'organisation de la Bourse.

Madame Brigitte Goetschmann, Boursière communale adjointe s'occupe, à raison de 60%, des tâches dévolues à la Bourse communale soit, de la comptabilité générale, des salaires, des débiteurs et des créanciers. Elle effectue toutes les perceptions et veille à la rentrée régulière de toutes les contributions qu'elle est chargée d'encaisser. Le cas échéant, elle envoie les rappels et les avis de poursuites. Elle libère avec signature collective à deux l'ensemble des paiements de la Commune.

Madame Sandrine Decollogny, collaboratrice du SEBIE, s'occupe également de la gestion des fournisseurs à raison de 10% de son temps.

2.6. Archives

L'activité habituelle de l'archiviste communal s'est poursuivie durant l'année 2012 :

- rangement de nouveaux documents;
- élimination ou mise à l'écart de documents de plus de dix ans, sans intérêt historique;
- tenue à jour et compléments des divers fichiers informatiques;
- nombreuses mises à disposition de mises à l'enquête et de plans relativement récents (1960-2011) à des particuliers, à des architectes ou au SEBIE;
- plusieurs demandes historiques concernant des anciens habitants ou des bâtiments;
- présentation des Archives à divers collaborateurs et à divers habitants;
- contacts avec l'administration du Château;
- service hebdomadaire du baromètre-enregistreur;
- rédaction des Mémoires d'archives, pour la "Gazette de Prangins".



La Maison Fischer dans les années 1910



La Maison Fischer aujourd'hui

Un historien de Neuchâtel a demandé à l'archiviste communal un complément d'informations sur le Comte de Bendern (1879-1968) qui fut, durant les trente dernières années de sa vie, propriétaire du Château de Promenthoux (Les Bleuets). Il s'avère que cette personnalité extrêmement riche possédait de nombreuses propriétés dans toute l'Europe. Elle a, hélas,

échappé aux impôts locaux car Les Bleuets furent inscrits sous le nom d'une fondation protectrice de la nature (Fondation Cordama).

Un ancien élève de l'école de Prangins a retrouvé dans les cahiers de classes archivés le nom de tous ses camarades des années 1960-1962. Il a pu ainsi organiser dans notre village une réunion de la classe de Monsieur E. Zimmermann pour fêter les 50 ans d'un voyage d'étude à Noirmoutier.

Les 69 plans cadastraux de Prangins, commencés en 1909 et tenus à jour jusqu'en 1990, ont été numérisés en format "pdf". Ils sont désormais disponibles sur DVD. Ces plans sont dorénavant actualisés informatiquement par les bureaux du Cadastre.

Les archives de mises à l'enquête de particuliers ou de la Commune comprennent actuellement 2'696 dossiers, de 1830 à 2011.

La liste complète de ces dossiers est disponible en fichier Access ou Excel.

La liste des 596 préavis municipaux de 1977 à mi-2011 est également disponible en fichier informatique Access ou Excel.

L'occupation moyenne de l'archiviste pour l'année 2012 a été de 18 heures par mois.

2.7. Compétences municipales accordées par délégation

En 2012, aucune compétence municipale n'a été accordée par délégation.

2.8. Naturalisations

En 2012, c'est à six reprises, les lundis 16 janvier, 13 février, 14 mai, 4 juin, 24 septembre et 8 octobre 2012, que la Commission extraparlamentaire de naturalisation a siégé. Elle a ainsi donné son préavis favorable pour seize candidates et candidats. Ces personnes étaient originaires des Etats-Unis (1), d'Allemagne (6), du Canada (1), de France (3), de Grande-Bretagne (2), de Guinée (1), d'Inde (1) et d'Italie (1).

Le Conseil d'Etat a reçu vingt-six citoyens, venus prêter serment devant ses membres, lors de deux cérémonies organisées, l'une, à Lausanne et, l'autre, à Nyon.

Dix-sept demandes de naturalisation ont été déposées durant cette année. Vingt-six personnes ont été naturalisées en 2012.

3. FINANCES

Les comptes de l'exercice 2012 sont présentés dans le préavis N° 32/13.

4. BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Le Service de l'Environnement, des Bâtiments, Infrastructures & Espaces Verts (SEBIE) est un grand service dont les nombreuses activités, qui sont au cœur de la vie quotidienne des Pranginois, contribuent à améliorer leur qualité de vie. Les missions du SEBIE touchent des secteurs très variés comme les bâtiments communaux, l'énergie et l'environnement ou encore l'ensemble des infrastructures (routes, station d'épuration, port, etc.) de la Commune.

Ce grand service relève de deux dicastères différents. D'une part, un dicastère se concentrant principalement sur les thématiques des bâtiments et de l'environnement et, d'autre part, un dicastère se concentrant sur les infrastructures routières, les places publiques et les espaces verts.

4.1. Bâtiments

Le service bâtiments gère l'ensemble du parc immobilier communal. Il est en charge de concevoir et de gérer les projets de restaurations et de transformations des bâtiments communaux. Il assure l'entretien des immeubles, la conciergerie de ceux-ci ainsi que la gestion des baux à loyer.

Les bâtiments communaux sont classés dans différentes catégories énumérées ci-dessous.

Bâtiments locatifs : Ancienne Administration, Vieux Pressoir, Villa du Port, Buvette des Abériaux, Four Communal, Auberge Communale, Buvette de la Plage, Bâtiment de service du Port

Bâtiments administratifs : Voirie, Tour d'eau, Fontaines

Bâtiments scolaires : Collège de la Combe-Les Places, Collège des Fossés, Pavillon La Combe

Bâtiments mixtes : Administration Communale, Centre communal Les Morettes, Maison Fischer

Temple

Bâtiment locatif de Bénex (Très-le-Châtel)

4.1.1. Etudes, rénovations et transformations des bâtiments communaux

Transformations et rénovations de trois bâtiments du site scolaire de la Combe-Les Places

La réorganisation de la carte scolaire Nyon-Prangins appelle des interventions importantes au sein de l'ensemble des bâtiments scolaires pranginois. Ces travaux permettront de répondre à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions légales en matière scolaire et à la nécessité d'assainir et de rénover les bâtiments existants. Dans ce cadre, les trois bâtiments du site scolaire de la Combe-Les Places sont concernés, soit :

1. Le bâtiment principal construit en trois étapes (1974, 1982 et 1991) dénommé ***Collège de la Combe-Les Places***.
2. Le petit bâtiment, dénommé ***Pavillon ou Annexe la Combe-Les Places***, construit en 1952.
3. L'ancienne école de Prangins, bâtiment dénommé ***Ancienne Administration***, construite en 1868, à l'inventaire note 3.

Collège de la Combe – Préavis 7/11

La première étape de ces travaux concerne le bâtiment du Collège de la Combe-Les Places. Le préavis N° 7/11 intitulé "*Demande d'un crédit d'étude de CHF. 155'000.-- en vue de travaux de transformations, de rénovation et d'assainissement du bâtiment du Collège de la Combe-Les Places*" a été accepté par le Conseil communal au début 2012. Ce crédit a permis de financer les études effectuées en 2012 par le Bureau Henchoz, Atelier d'Architectes SA. Ce bureau s'occupera également de la réalisation des travaux.

Les travaux envisagés à la suite de cette étude comprennent principalement **un assainissement** de l'enveloppe extérieure du bâtiment qui permettra, entre autre, de réduire de manière significative la consommation d'énergie et les émissions de CO2 nuisibles au climat. Ces interventions sur les façades et les toitures respecteront les normes actuelles tout en assurant un meilleur confort pour les utilisateurs.

Divers **travaux d'améliorations des équipements extérieurs et intérieurs** sont également prévus. Le réseau informatique, l'efficacité de l'éclairage et le revêtement de la salle de gymnastique vont être améliorés. Des casiers de rangement pour les effets personnels des élèves seront installés, des travaux de transformations intérieures seront effectués et un préau couvert répondant aux normes scolaires sera ajouté. Le cahier des charges de ces travaux a été défini en collaboration avec la direction de l'établissement Roche-Combe afin de répondre à l'ensemble des besoins scolaires.

Pour finir, **des travaux d'entretien et de rafraichissement intérieurs** d'une certaine importance sont également planifiés.

A la suite de cette étude, une demande de crédit de réalisation de ces travaux sera présentée au Conseil communal début 2013.



Le Collège de la Combe-Les Places au premier plan

Pavillon scolaire de La Combe,

En 2012, un cahier des charges a été élaboré pour les travaux prévus dans ce bâtiment en collaboration avec la direction de l'établissement Roche-Combe. Il a été défini qu'après les travaux ce bâtiment abritera une cantine scolaire avec livraison de repas et une structure de cuisine avec self-service. Celle-ci accueillera environ 80 élèves âgés de 8 à 12 ans, fréquentant les classes du deuxième cycle primaire, soit les années 5H à 8H (degrés de l'école harmonisée). L'intervention sur le bâtiment comprendra également des travaux sur son enveloppe afin de l'assainir et d'améliorer ses performances thermiques tout en harmonisant l'ensemble du bâtiment.

A l'aide de ce cahier des charges, la Municipalité a procédé en automne 2012 à un appel d'offre sur invitation concernant le crédit d'étude pour la transformation et l'assainissement du Pavillon de la Combe. Elle a invité quatre bureaux à y participer. Ceux-ci ont déposé leur projet fin 2012. En 2013, un des bureaux sera sélectionné et la Municipalité présentera un préavis pour un crédit d'étude pour ces travaux.

Pavillon scolaire des Fossés

En 2012, la Municipalité a fait une étude de faisabilité de ce pavillon afin d'obtenir plus d'informations au sujet des coûts projetés de différentes variantes, soit la démolition, soit la rénovation avec potentiellement un changement d'affectation.

Buvette des Abériaux – Préavis 20/12

Le bâtiment communal des Abériaux bénéficie d'une situation unique et privilégiée face au port et à côté de la zone sportive et récréative des Abériaux. Construit en 1989, il comprend un rez-de-chaussée et ses prolongements ainsi qu'un sous-sol. Ce bâtiment abrite la Buvette des Abériaux ainsi que les vestiaires de sport utilisés de manière saisonnière par le Club Nautique de Prangins et par le Football Club de Prangins.



La Buvette des Abériaux

Ce bâtiment présentait une dégradation très importante au niveau de l'étanchéité de la toiture ainsi que de ses composantes d'isolation. Il a donc été jugé que des travaux étaient indispensables afin que le bâtiment ne continue pas à se dégrader. De plus, les installations de production de chaleur, soit la chaudière à mazout et le système de panneaux solaires thermiques demandaient à être remplacés. La Municipalité a donc présenté en 2012 le préavis 20/12 intitulé "*Demande d'un crédit de CHF. 270'000.-- en vue de travaux d'assainissement du bâtiment des Abériaux*". Celui-ci a été accepté par le Conseil communal en automne 2012. Les travaux se dérouleront début 2013.

Immeuble Très-le-Châtel – Préavis 70/10

Les travaux faisant suite au Préavis 70/10 intitulé "*Demande d'un crédit de CHF. 141'000.-- en vue de travaux d'assainissement de l'immeuble communal de "Très-le-Châtel"*" ont été, dans leur ensemble, terminés en 2012. Ces travaux avaient été initiés à la suite de problèmes de condensation et de moisissures constatés dans les logements et de plaintes de locataires concernant les performances thermiques du bâtiment (courants d'air, répartition du chauffage). Ces problèmes sont dus à différentes carences techniques du bâtiment sur le plan thermique. Les travaux effectués ont permis de remédier à ces défauts, d'améliorer le confort des habitants et de diminuer la consommation énergétique du bâtiment.

4.1.2. Entretien, réparations, transformations, fournitures des bâtiments communaux

Clefs électroniques

En 2009, un système de clefs électroniques a été introduit sur les portes extérieures de différents bâtiments de la Commune afin d'améliorer leur sécurité. Ces cylindres électroniques donnent la possibilité d'annuler une autorisation pour une clef perdue ou de fixer des heures d'autorisation. Ils permettent aussi de gérer la fermeture automatique, selon un horaire défini.

En 2012, trois cylindres électroniques ont remplacé les cylindres mécaniques sur les portes des locaux du football situés au sous-sol de la Buvette des Abériaux.

Lors de locations ponctuelles, les utilisateurs continuent à recevoir systématiquement des explications du concierge lors de la remise des clefs. Le courrier envoyé en 2011 à l'ensemble des utilisateurs des locaux avec des explications imagées sur le fonctionnement des clefs électroniques semble avoir, dans l'ensemble, porté ses fruits.

Maison Fischer et Maison de Commune

Les transformations au sein de la Maison Fischer se sont terminées en 2012. En effet, l'entreprise Chem Organics, locataire de l'ensemble du 1^{er} étage de la Maison Fischer, souhaitait diminuer la surface de ses bureaux. La Municipalité a saisi cette occasion pour récupérer cette surface et effectuer des travaux permettant de séparer le 1^{er} étage en deux espaces distincts avec des entrées séparées. Ceci a permis d'y installer deux Municipaux qui se sont ainsi rapprochés des collaborateurs de leur service. Ces transformations ont permis d'améliorer les conditions de travail, sachant que les Municipaux, qui ont un taux d'activité de 30% à 50%, travaillent en général leurs dossiers à la Commune plutôt qu'à leur domicile privé.

Centre communal Les Morettes

La régulation du chauffage ainsi que le brûleur et le tableau de commande ont été remis en état.

Ancienne Administration

Aucun travaux n'ont été effectués hormis l'entretien usuel.

En fin d'année, une fuite de chauffage a été détectée dans la tuyauterie allant au Pavillon de la Combe.

Vieux Pressoir

Aucun travaux n'ont été effectués hormis l'entretien usuel.

Buvette des Abériaux

L'équipement frigorifique du restaurant ainsi que la porte des WC handicapés ont été changés.

Four Communal

Aucun travaux n'ont été effectués hormis l'entretien usuel.

Buvette de la Plage

Aucun travaux n'ont été effectués hormis l'entretien usuel.

Voirie

Aucun travaux n'ont été effectués hormis l'entretien usuel.

Fontaines

A la suite de divers problèmes à la fontaine au chemin de Trembley, le système d'écoulement a été complètement refait.

Tour d'eau

Aucun travaux n'ont été effectués.

Collège "La Combe – Les Places"

La porte basculante de la salle de gym a été changée

Collège des Fossés

Aucun travaux n'ont été effectués hormis l'entretien usuel.

Temple

La plaque commémorative a été remplacée.

4.1.3. Gestion des bâtiments communaux

La Municipalité a pour mission de gérer son patrimoine immobilier. Dans ce contexte, Elle loue des locaux communaux à des privés pour leur commerce (Tea-Room, Epicerie et Garderie à la Maison de Commune, Boulangerie dans le four communal, etc...) ou pour des bureaux (Maison Fischer, four communal, etc...).

Elle propose également un service de location de plusieurs salles et locaux permettant à des tiers d'organiser différents types de manifestations (Maison de Commune, Centre des Morettes, Vieux pressoir, etc...). L'Administration communale gère la mise à disposition de ces locaux avec efficacité et selon une politique bien établie, notamment en matière de prix préférentiels pour la population pranginoise.

La Municipalité de Prangins considère qu'elle a également pour mission de soutenir activement la vie associative du village. Ce soutien passe par des subventions aux sociétés locales ainsi que par la mise à disposition d'infrastructures et d'une partie des locaux du patrimoine immobilier (local pour le Club Nautique au port, terrains et vestiaires pour le FC Prangins aux Abériaux, local pour le TAP, salle de la Maison "Fischer" pour l'USL, etc...).

Interpellation – Salle de l'USL – Maison Fischer

L'Union des sociétés locales (USL) dispose d'un local mis à sa disposition par la Municipalité situé au dernier étage de la Maison Fischer. Début 2012, une interpellation a été déposée au Conseil communal demandant pourquoi l'USL n'était pas autorisée à louer cette salle à des tiers. La Municipalité a répondu qu'elle considérait que ce n'est pas la mission de l'USL de se substituer aux pouvoirs publics, propriétaires et responsables de ces locaux, en commercialisant et louant cet espace à des tiers.

Fonds de réserve - Immeuble subventionné de "Très-le-Château"

Le fonds de réserve de l'immeuble "Très-le-Château" se monte à CHF. 554'720.-- au 31 décembre 2012.

4.2. Port des Abériaux

La Municipalité a décidé qu'un léger toilettage du règlement du port était nécessaire. En vue de procéder à cette révision, elle a mis sur pied un groupe de travail composé de Monsieur Michel Groux, garde-port, de Monsieur Ambroise Johnson, Président du Club Nautique, et de Monsieur Peter Dorenbos, membre actif du Club Nautique et membre du Conseil communal. Ce groupe de travail s'est réuni pour la première fois début 2012. Un préavis devrait être présenté fin 2013.

Le **Centre de Voile adaptée**, qui propose des cours de sport nautique à des personnes en situation de handicap, a fêté sa première année d'existence. La Municipalité de Prangins a désiré apporter son soutien à ce projet en offrant la possibilité d'utiliser les infrastructures du Port des Abériaux et en mettant à disposition un emplacement pour les bateaux utilisés dans ce

contexte. Le Club Nautique a, quant à lui, accepté de partager le local qu'il utilise dans le bâtiment situé près du port, lorsque cela s'avère nécessaire.

5. DOMAINES & ENVIRONNEMENT

5.1. Domaines

Les terrains communaux comprennent des parcelles utilisées par la Commune comme celles des Abériaux, de la Plage ou du cimetière, des parcelles louées à des agriculteurs comme celles de Grand Bois, des parcelles mises en droit de superficie comme celles de la Barcarolle et des parcelles de forêts comme celle du Bois-des-Ages. Pour finir, des parcelles communales sont également louées sous forme de jardins communaux.

Domaine et agriculture

Des terrains communaux sont loués à des agriculteurs et font l'objet de baux à ferme. Une rencontre avec quelques agriculteurs a eu lieu fin 2012. Elle a permis de mieux comprendre les interactions au niveau cantonal, régional et communal entre les domaines de l'agriculture et de l'environnement. En effet, la politique agricole cantonale comporte des mesures agro-environnementales liées à l'ordonnance sur la qualité écologique (OQE), avec des surfaces de compensation écologique (SCE) et des réseaux agro-écologiques (aménagement écologique et paysagers). En ce qui concerne les réseaux agro-environnementaux, les agriculteurs pranginois font partie du réseau Nyon-Prangins-Gland.

Jardins communaux

Les 30 jardins communaux existants permettent aux Pranginois de s'adonner au jardinage dans un cadre idyllique.

Entretien sentiers didactiques et rivières

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, Novartis a effectué une "journée citoyenne" avec, comme but, l'entretien du sentier didactique. L'équipe forestière intercommunale a supervisé les travaux.

5.2. Forêts

La Commune de Prangins, de par la taille de ses forêts communales (22 ha) et par la structure de ses peuplements forestiers à majorité feuillus n'est que peu tributaire des turbulences économiques régissant actuellement le marché du bois. Contrairement à des communes que l'on appellerait "forestières", pour qui la qualité des bois produits influence les rendements financiers. Les forêts de Prangins ont plutôt des fonctions sociales, paysagères et biologiques avec une production bois axée sur l'énergie.

Exploitation

Avec 22 hectares de forêts, la possibilité d'exploitation se monte à 100 m³ par an. Une récapitulation des volumes travaillés montrent que ce potentiel est exploité dans nos forêts puisqu'en 2012 un total de 97.7 m³ de bois a été martelé.

Lieux	Volumes martelés	
Bois des Ages	10.6 m ³ résineux	
	71.6 m ³ feuillus	(éclaircie et réalisation)
Les Fossés	17.5 m ³ feuillus	(chablis)
Long autoroute (Romande Energie)	4.7 m ³ feuillus	(arbres le long des lignes)
Le Frêne	1.9 m ³ feuillus	(chablis)
La Barcarolle	2.0 m ³ feuillus	(chablis)

Ces interventions ont permis de mettre sur le marché un total de 109.5 m³ et 38 stères, soit les assortiments suivants :

Bois de service feuillu	19.4 m ³
Bois d'industrie feuillu et bois de feu long	52.1 m ³
Bois de feu	38.0 stères

Les travaux sont, pour la plupart, réalisés par l'équipe forestière du triage forestier de la Dôle. Cette équipe est constituée d'un contremaître forestier, de forestiers bûcherons diplômés et d'apprentis. Le débardage des bois est effectué à l'aide de deux porteurs et de deux tracteurs forestiers.

Sylviculture

Durant l'année 2012, une parcelle a été traitée en soins culturaux. Il s'agit de la plantation de chêne du Grand Bois (forêt vers l'aérodrome) pour une surface de 26 ares.

5.3. Préservation des milieux naturels et des paysages

Biodiversité

Le patrimoine naturel et paysager de grande qualité de notre Commune est une source importante de la qualité de vie des Pranginois. La Municipalité en est consciente; c'est pourquoi elle a inscrit dans ses objectifs de législature 2011-2016 un axe environnemental fort qui vise à préserver et à valoriser notre patrimoine naturel ainsi qu'à sensibiliser et à inciter les habitants à des actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité. A cet effet, en 2012, la Municipalité a fourni des liens vers différents sites permettant d'illustrer comment les jardins et les espaces verts peuvent être enrichis de haies champêtres composées d'espèces locales favorables aux insectes et aux oiseaux indigènes. Elle a également informé au sujet de l'utilisation responsable des produits chimiques, car en évitant l'usage des pesticides et en préférant un compost organique à un engrais chimique, on favorise également la diversité des milieux.

Plantes ségétales – Parcelle prévue pour l'implantation d'une déchetterie

Dans le cadre du projet de déchetterie intercommunale de Prangins, le Service cantonal des Forêts, de la Faune et de la Nature (SFFN) – Centre de conservation de la nature a indiqué fin 2011 que la parcelle sur laquelle la Commune projette de construire une déchetterie se trouve sur un territoire d'intérêt biologique protégé (TIBP) et qu'elle comporte des plantes ségétales. Ce service, fin 2011, s'est prononcé défavorablement sur le projet de la déchetterie sans mesure de compensation considérant que celui-ci aurait un impact négatif du point de vue des milieux naturels. La Municipalité a donc mandaté un spécialiste en environnement pour l'aider à répondre aux conditions émises.

En 2012, des rencontres ont eu lieu avec des représentants du Centre de Conservation de la Faune et de la Nature (CCFN). Ceci a permis d'aboutir à un accord avec pour conséquence une nouvelle variante d'implantation du projet de la déchetterie, projet plus compact, qui permet de maintenir une grande partie de la parcelle en surface agricole et en aménagements paysagers, soit environ 6'000 m². Le CCFN a accepté de renoncer à une compensation écologique pour le reste de la surface de la parcelle protégée, soit les 4'000 m² où sera implantée la déchetterie. En parallèle, il a été demandé à ce que l'exploitation de cette parcelle

favorise le maintien des espèces végétales. En été 2012, le CCFN a validé les aménagements prévus, donnant ainsi le feu vert pour la poursuite du projet.

Plantes envahissantes - Port de Prangins

Comme de nombreux ports du Lac Léman le port de Prangins est exposé au développement important d'herbier de macrophytes, une plante envahissante à capacité de dispersion importante, entraînant des problèmes pour le déplacement des bateaux. En 2012, la Municipalité a décidé de procéder à une analyse de cette problématique environnementale afin de déterminer si des mesures supplémentaires pouvaient être envisagées afin de permettre de réduire leur développement dans le port.

Il ressort de cette étude que les mesures mises en place actuellement permettent de lutter contre le développement trop important de ces herbiers, sans pour autant pouvoir éliminer complètement les risques de conflit avec les utilisateurs du port. Les propositions d'optimisation du faucardage de cette étude seront mises sur pied en 2013.

Conseil Régional : Réseaux Agro-écologiques

Dans le cadre des activités du Conseil régional en 2012 le conseil intercommunal a validé un soutien financier à la mise en œuvre de démarche de mise en réseau des surfaces de compensation écologique. Une trentaine de communes et une centaine d'agriculteurs sont impliqués dans les deux premiers réseaux soutenus. Quatre autres réseaux sont en cours de création, qui couvriront à terme l'entier du territoire du district.

5.4. Sols et sites pollués

Contamination du sol : stand de tir de Duillier-Prangins

Le site du stand de tir communal de Duillier-Prangins, situé sur le territoire de la Commune de Duillier, est contaminé par des substances polluantes, soit du plomb et d'autres métaux lourds que l'on trouve dans les balles. Conformément aux objectifs et aux exigences de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement et à l'Ordonnance fédérale sur les sites contaminés, des mesures doivent être prises afin d'assainir ce site. Ceci dans le but de diminuer les dangers que représentent ces substances polluantes pour les biens environnementaux que sont le sol et les eaux et de protéger la santé de la population. De plus, afin d'éviter que ce type de pollution continue à être perpétré, des récupérateurs de balles doivent être installés. En 2012, la Commune de Duillier a commencé les procédures en vue d'effectuer les travaux nécessaires à cet assainissement des sols et en vue de l'installation de caissons récupérant les projectiles. Un préavis a été présenté parallèlement au Conseil communal de Duillier et au Conseil communal de Prangins. Le préavis 19/12 "*Demande d'un crédit de CHF. 187'000.-- (sur un total de CHF. 238'000.--) pour l'assainissement de la butte pare-balles et l'installation de récupérateurs de balles du stand de tir Duillier-Prangins*" a été accepté par le Conseil communal pranginois en automne 2012. La Commune de Duillier pilotera les travaux.



Les buttes de tir du stand de tir à Duillier

5.5. Protection contre le bruit & qualité de l'air

5.5.1. Bruit

Une étude relative à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) a été mise sur pied en 2012 sur le territoire pranginois. Celle-ci est effectuée en collaboration avec les services concernés du Canton et sera probablement finalisée début 2013. Cette étude permettra de connaître les mesures d'assainissement nécessaires pour lutter contre les nuisances sonores liées au trafic et respecter l'OPB.

5.6. Dangers naturels

5.6.1. Carte des dangers naturels

La Commune de Prangins a participé à la mise sur pied d'une carte cantonale des dangers naturels répertoriant les risques de crues de rivières.

5.7. Eaux et Station d'épuration

5.7.1. Assainissement des eaux usées

Différents éléments importants permettant de prendre une décision en connaissance de cause concernant le futur assainissement de nos eaux usées restent à ce jour incertain. Ces éléments sont liés à la stratégie de lutte nationale contre les micropolluants. Les stations d'épuration (STEP) devront en effet s'équiper d'un traitement avancé pour protéger les eaux des micropolluants et les investissements nécessaires à ces traitements poussent à une régionalisation des STEP. Ceci implique qu'à terme il y aura une, voire deux, grandes STEP régionales.

Le Service des eaux, sols et assainissement du Canton (SESA) a achevé la première phase d'une étude qui a permis de dresser un bilan de la situation actuelle et d'élaborer des options de régionalisation du parc de l'ensemble des STEP vaudoises. Cette étude intitulée "Plan Micropolluants" est une sorte de plan directeur relatif à la régionalisation des STEP. Pour notre région, cette étude présente une première approche technique de différentes variantes d'emplacements pour une future grande STEP régionale regroupant les eaux usées de l'ensemble du bassin versant Nyon/Gland, ce qui représente le raccordement d'environ 100'000 Equivalent Habitant (EH). Cette étude fournit une première base de réflexion pour notre Commune et les communes concernées. La prochaine étape consiste à ce qu'un groupe de travail de ces communes en collaboration avec le SESA mène la réflexion afin de mieux cibler ces résultats sur une ou des solutions réalistes et susceptibles d'être acceptées et soutenues par l'ensemble des communes concernées. Ceci permettra à une étude régionale plus précise d'être menée. Ainsi, le site définitif de la ou des STEP de la région de Nyon ne sera connu qu'à l'issue de l'étude régionale.

5.7.2. Charges hydrauliques

La charge hydraulique de la STEP de Prangins est composée d'eaux usées mais également d'eaux appelées eaux parasites. Ces eaux parasites sont composées d'eaux claires permanentes et d'eaux pluviales.

En améliorant les canalisations, il est possible de réduire l'apport d'eaux claires permanentes et d'augmenter ainsi la capacité de traitement de la STEP de Prangins. Sur la base du plan général d'évacuation des eaux (PGEE), dont le but est d'améliorer les canalisations, les travaux

ont débuté en 2008 et sont prévus sur une période de dix ans. La réduction d'eaux claires permanentes et l'amélioration du réseau de canalisation contribuent à améliorer le bilan de l'épuration et réduit les frais d'exploitation. Une analyse des résultats intermédiaire va être effectuée en 2013.

5.7.3. Evacuation des boues

Les boues d'épuration proviennent des matières solides en suspension dans les eaux usées qui se déposent dans des bassins lors de la décantation. On distingue trois qualités de boues selon leur siccité, soit les boues liquides, les boues déshydratées et les boues séchées. Nous pouvons comparer ces étapes à celles d'une lessive après le lavage, après l'essorage et après le passage dans le séchoir. On élimine les boues séchées soit en les incinérant, soit en les utilisant comme combustible dans les fabriques de ciment.

En 2012, la STEP de Prangins a produit 1'497 m³ de boues liquides transformées en 214 m³ de boues déshydratées. Ces boues ont été livrées à la STEP de Vidy, où elles sont incinérées.

<u>Année</u>	<u>Boues liquides</u>	<u>Boues déshydratées</u>
2012	1'497 m ³	214.85 m ³
2011	1'461 m ³	190.00 m ³
2010	1'794 m ³	252.00 m ³
2009	1'289 m ³	181.00 m ³
2008	1'043 m ³	189.00 m ³
2007	1'264 m ³	190.65 m ³

5.7.4. Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)

L'entente fonctionne à la satisfaction de toutes les Communes membres. La création d'une STEP centralisée pour les Communes de Terre-Sainte est prévue en 2014. A ce moment-là, l'unité mobile de déshydratation ne sera plus exploitée. La Commune de Prangins garde cette échéance à l'esprit afin de trouver une solution à ce problème en temps voulu.

5.8. Energie & Climat

5.8.1. Démarche Cité de l'Energie

Reconnaissance Partenaire en processus et démarche en vue de la labélisation

Dans le cadre de la démarche Cité de l'énergie, la Commune de Prangins a obtenu en 2011 la reconnaissance *Partenaire en processus Cité de l'Energie*, reconnaissance décernée par l'association Cité de l'énergie et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Il s'agit d'une étape importante vers la labélisation Cité de l'énergie et en 2012 la Commune a continué à œuvrer en vue de l'obtention de cette labélisation.

Dans ce but, elle a continué à mettre sur pied les différentes actions prévues dans son programme de politique énergétique et climatique. Ce programme a été présenté sous forme d'un rapport-préavis 83/11 intitulé "*Programme de politique énergétique et climatique durable pour la période 2011-2015*". Le bilan de la première année de ce processus est bon, le dossier avance bien malgré l'actualisation de l'instrument de certification Cité de l'énergie. Le catalogue de mesures est suivi avec notre Conseiller Cité de l'énergie ainsi que, une fois par année, par la Commission consultative Cité de l'énergie.



Diplôme partenaire en processus

Subventions Efficacité Energétique et Energies Renouvelables

Depuis le début de l'année 2012, dans le cadre de la politique en faveur de l'énergie et du climat qu'elle a mise sur pied, la Municipalité alloue des subventions pour des projets privés favorisant l'efficacité, la sobriété énergétique ainsi que l'usage des énergies renouvelables. A cet effet, l'ensemble des Autorités a décidé de mettre à disposition un montant de CHF. 100'000.-- par année et ceci durant toute la présente législature.

Le bilan de cette première année du programme de subventions est positif. Des projets de rénovations énergétiques de bâtiments, de pose de panneaux solaires ou autre se sont qualifiés pour ces aides communales; les demandes de subventions à l'achat de vélos électriques ont connu un succès certain. Le montant des subventions demandées en 2012 s'élève à environ CHF. 50'000.--. Toutefois, les subventions ne sont versées qu'une fois les travaux effectués et ce montant n'a donc pas été alloué en 2012. Tous ces projets ou ces achats privés participent à la même démarche en faveur du climat, de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement climatique.

Fin 2012, la Municipalité a décidé d'ajouter un nouvel objet pouvant être subventionné par ce montant de CHF. 100'000.-- et qui pourra être sollicité par de nombreux ménages pranginois, que ceux-ci soient locataires ou propriétaires. Il s'agit d'un audit énergétique personnalisé dont l'objectif est de mesurer la dépense énergétique de l'ensemble des installations électriques (éclairage, cuisine, loisirs, etc) de votre ménage. La but de cet audit est de suggérer des solutions et de proposer des gestes permettant de réduire intelligemment la consommation et, par la même occasion, la facture d'électricité. Cet audit appelé "Audit Consomm'action" est proposé par la Société Electrique Intercommunale de la Côte (SEIC).

Suivi énergétique de la consommation (électricité, chaleur, eau)

Cette action du programme énergie-climat qui vise à introduire un suivi énergétique de la consommation (électricité, chaleur, eau) de l'ensemble des installations communales, des bâtiments communaux, de l'éclairage public et de le formaliser a été suivie en 2012.

Efficacité énergétique de l'éclairage publique

En 2012, la Municipalité a initié une démarche visant à améliorer l'efficacité énergétique de son éclairage public. Il s'agit là d'une des actions prévue dans notre programme Energie-Climat, programme qui devrait nous permettre de devenir une Cité de l'Energie d'ici 2015.

La Commune a mandaté la SEIC pour effectuer une étude qui a permis d'identifier les points à assainir et a démontré un potentiel d'amélioration important, notamment :

- selon la SEIC, le remplacement des ampoules à mercure en place à Prangins par un modèle à vapeur de sodium à haute pression (ce qui est obligatoire d'ici 2015)

permettra une diminution de 3 à 4 % de la consommation électrique dédiée à l'éclairage public à Prangins;

- un certain nombre de voies à Prangins ont été identifiées sur lesquelles une réduction de l'intensité d'éclairage pourrait être effectuée, ce qui pourrait entraîner une économie de l'ordre de 20% à 35% sur les voies concernées.

L'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public est un domaine dans lequel il est relativement facile d'agir. De plus, il y a un rôle d'exemplarité et de visibilité de cette mesure et un potentiel de réduction des coûts d'exploitation. Mi-2012, le dossier est passé dans une étape opérationnelle car il s'agit de fixer, de chiffrer et de planifier les travaux. Le dossier a donc été transmis au dicastère comprenant les infrastructures routières.

Courant Vert

La Municipalité, en 2012, a continué à acheter de l'électricité d'origine certifiée 100 % hydraulique suisse. En choisissant ce courant vert, la Municipalité participe au développement et à la modernisation des installations hydrauliques suisses.

5.8.2. Concept Energétique Communal vaudois

La Commune de Prangins a élaboré, en 2011, un concept énergétique communal vaudois (CECV). Le Service de l'Environnement et de l'Energie (SEVEN) a avalisé ce concept. Dans le cadre de la collaboration avec le SEVEN, la Commune de Prangins a été invitée à apporter un témoignage sur les différentes étapes, les démarches et les contraintes pour l'élaboration d'un Concept Energétique Communal.

5.8.3. Développement Durable

La Municipalité a réitéré son souhait d'orienter la politique communale dans le sens de la durabilité en abordant l'ensemble de ses projets avec une perspective à long terme et transversale, la prise en compte de la dimension environnementale permettant de concrétiser la finalité d'un développement socio-économique durable. Ainsi, lorsque cela s'y prête, une brève rubrique concernant les aspects du développement durable est intégrée dans les préavis municipaux.

5.8.4. Conseil Régional : étude énergétique régionale

Dans le cadre des activités du Conseil régional, le Conseil intercommunal a validé en 2011 un soutien financier concernant une étude du potentiel de production d'énergies renouvelables dans le district de Nyon, étude qui a suivi son cours en 2012. L'objet de cette étude est de se doter d'un état de référence à l'échelle de notre district permettant une rationalisation des investissements communaux et régionaux liés à des infrastructures énergétiques. Il s'agit d'obtenir une évaluation quantitative et qualitative des potentiels de production des ressources renouvelables locales (bois énergie, géothermie profonde, récupération chaleur/froid à partir de l'eau du lac, etc). Ceci permet de définir ensuite une stratégie d'approvisionnement au niveau du district.

5.9. Commission consultative de l'Environnement, de l'Energie et des Bâtiments

La Commission s'est réunie à deux reprises en 2012. Elle a mis ses connaissances et ses conseils au service de la Municipalité dans les divers sujets qui ont été abordés dans les domaines des bâtiments, de l'énergie dans l'environnement bâti ou encore dans celui des démarches énergétiques et climatiques. Cette commission suit également la démarche "Cité de l'Energie".

6. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

L'activité du dicastère "aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions" s'est concentrée sur le développement et la réalisation de projets en cours ainsi que sur la mise sur pied de nouveaux projets tels le développement le long de la route de l'Etraz et au centre du village. Le dicastère a aussi été fortement sollicité par les projets régionaux, notamment par la mise en place d'un cahier des charges pour l'engagement d'un collaborateur "chef de projet RDU" qui concerne les communes de Nyon-Eysins-Prangins, pour lequel le Conseil Communal s'est prononcé favorablement en 2012. L'activité de la "police des constructions" se révèle de plus en plus complexe en regard des problèmes de voisinage, notamment, et le non-respect des règlements.

6.1. Police des constructions

Le volume de travail administratif du service de la police des constructions est stable. De nombreux propriétaires demandent des renseignements dans le but de pouvoir agrandir leur bâtiment ou construire une dépendance sur leur parcelle ou consultent le service pour des demandes qui ne sont pas toujours en relation avec les informations qu'une administration est à même de donner. Nous étudions donc une solution afin de canaliser certaines demandes qui relèvent de plus en plus du domaine privé.

La Municipalité continue de s'adjoindre l'appui du Service Technique Intercommunal (STI) pour examiner, sous l'angle technique, les demandes de permis de construire.

En 2012, nous avons eu recours à des conseils juridiques pour trois dossiers litigieux.

Madame Danielle Rosset est en charge de la gestion administrative des dossiers depuis 2006. En 2012, 56 dossiers ont été ouverts. 22 enquêtes publiques et 33 dispenses d'enquête ont été traitées en collaboration avec le STI. 13 autorisations municipales ont été délivrées pour des objets de minime importance.

6.1.1. Commission de salubrité

La Commission de salubrité n'a pas été sollicitée en 2012.

6.2. Aménagement du territoire

L'entrée en fonction, en juin 2011, de Monsieur Giovanni Troccoli a permis, grâce à une contribution professionnelle spécifique, de faire aboutir certains dossiers "compliqués" tel le déroulement du processus de légalisation du "trottoir de la Bossière" déterminant l'aboutissement du PPA "Le Clos". De même, au cours de 2012, le dicastère de l'aménagement du territoire a initié des projets déterminants pour le développement de la Commune et a salué l'entrée en force de plusieurs planifications qui étaient en cours de légalisation.

Comme par le passé, les contacts ont été réguliers en 2012 avec le Service cantonal du Développement Territorial (SDT) et, notamment, le Groupe opérationnel des pôles (GOP). Tant la Municipale responsable que son collaborateur, Monsieur Giovanni Troccoli, mettent sur pied et/ou participent à des séances commune/canton/région pour coordonner les actions touchant le territoire de Prangins aux planifications en cours ou existantes dans la région. Le dynamisme de la région nyonnaise demande une coordination constante et complexe. Cette collaboration est nécessaire et positive : on ne peut plus raisonner uniquement en fonction de sa commune sans courir le risque de voir toute démarche remise rapidement en cause.

La Municipalité est toujours partie prenante dans les comités de pilotage de projets régionaux tels le Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN) et le Plan Directeur Régional (PDRN). Ces projets d'envergure sont quelque peu freinés par l'arrivée, dans les comités de pilotage, de nouveaux membres. Néanmoins, ils débouchent déjà sur des opérations concrètes dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement du territoire.

6.2.1. Plan Directeur Communal

Le Plan Directeur Communal (un document de 250 pages environ définissant la stratégie de développement de la Commune pour ces 15 à 20 prochaines années) a été déposé au bureau du Conseil communal le 23 janvier 2012 et soumis au vote du Conseil le 3 octobre 2012. **Il a été accepté avec quelques amendements par 43 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.** Selon la procédure usuelle, ce document, pour entrer en vigueur, doit encore recevoir l'aval du Conseil d'Etat.

Il s'agit du premier Plan Directeur de Prangins.



Vue sur le Lac depuis Prangins

6.2.2. Révision du Plan Général d'Affectation et du règlement de Police des Constructions

Ce dossier sera réactivé dès l'entrée en vigueur du Plan Directeur Communal.

6.2.3. Divers Plans Partiels d'Affectation

PPA "Le Clos »

Ce plan partiel d'affectation (PPA) qui prévoit le développement de parcelles situées sous le château a été soumis au Conseil communal en 2011. A la suite d'une procédure complémentaire liée et relative à l'aménagement d'un trottoir le long de la route de la Bossière, ce PPA **est entré en force par une détermination du Conseil d'Etat du 13 septembre 2012.**

PQ "En Champagne" La Barcarolle

Le Conseil communal, dans sa séance du 7 mars 2012, a accepté, avec un amendement concernant l'acte de droit de superficie, le plan de quartier (PQ) La Barcarolle. **Le Service du Développement territorial (SDT) nous a fait part de son entrée en vigueur le 21 mai 2012.** L'acte de droit de superficie modifié doit encore être signé par le propriétaire. Ce PQ prévoit une importante extension des équipements hôteliers. Des servitudes de passages publics permettront quelques promenades sur le site.

PPA "En Messerin" déchetterie

Le SDT ayant donné un préavis favorable à la création d'une déchetterie intercommunale au lieu-dit "En Messerin", sur la parcelle communale, certains paramètres liés à la construction de la déchetterie ont été précisés courant 2012 par le dicastère de Monsieur Cyrille Perret, pour aboutir à une demande de légalisation de la parcelle auprès des Autorités cantonales. Ces documents, qui concernent les Communes de Prangins et de Duillier, seront envoyés début 2013 à Lausanne.

6.2.4. Quartier de l'Auberge

Rénovation de l'Auberge

La rénovation de l'Auberge communale a débuté en mai 2010 par la démolition de l'ancienne salle communale et une opération de désamiantage. Elle s'est poursuivie jusqu'à fin juillet 2011 avec la réouverture de l'auberge en août 2011. Des travaux de finitions ont été entrepris jusqu'en 2012. La réception de toutes les factures n'a pu être effective avant fin 2012. Un dépassement de l'ordre de CHF. 213'000.-- sur l'opération globale (démolition de l'ancienne salle communale, transformation de l'auberge) s'explique par des dépenses relevant de modification de législation (amiante) et modification de contrat (ameublement des chambres de l'auberge) notamment. Un préavis sera déposé début 2013 à l'attention du Conseil communal.



Auberge communale, détail d'une chambre
Prangins, 2012

Logements subventionnés dans les trois bâtiments derrière l'auberge

La Municipalité, en collaboration avec la Coopérative des Plantaz, a mis à l'enquête publique début 2011 le projet du bureau d'architecte lauréat d'un concours d'architecture. Cette mise à l'enquête publique a suscité une douzaine d'oppositions. Ces oppositions ont été examinées par la Municipalité puis levées. Il s'en est suivi un recours à la Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal cantonal (CDAP) de la part de la moitié des opposants. Le 5 juin 2012, la Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal cantonal a rendu son jugement et confirmé en tous points la décision de la Municipalité d'octroyer un permis de construire. Les recourants ont fait alors appel au Tribunal Fédéral. Fin 2012, la décision de celui-ci est toujours pendante.



Les trois bâtiments situés derrière l'Espace public

Espace public

L'aménagement d'un espace public en prolongation de l'auberge avait fait l'objet d'un concours en 2008. Il est subordonné à la transformation/réhabilitation des trois bâtiments voisins, raison pour laquelle cet espace est toujours en chantier. L'aménagement de l'espace public ne peut intervenir qu'une fois les immeubles rénovés.

6.2.5. Nouvelles constructions

Ecole enfantine/UAPE

Un concours d'architecture a été lancé fin 2010 pour la création d'une école enfantine et d'une UAPE aux Morettes. Le jury du concours a sélectionné huit bureaux (sept bureaux suisses et un bureau allemand) parmi 44 candidatures. Début 2011, le même jury attribuait le premier prix à l'architecte Pierre-Alain Dupraz de Genève et recommandait la poursuite de l'étude de son projet appelé "Archimède". Une demande de crédit d'étude au Conseil communal a été déposée en septembre 2011 au bureau du Conseil. **Dans sa séance du 8 février 2012, le Conseil communal a accepté la demande de crédit d'étude de CHF. 895'000.-- par 40 voix favorables, 4 voix négatives et 2 abstentions.** Cette étude a de suite été entreprise et, conformément à la loi sur les marchés publics, les mandataires chargés de l'étude ont été désignés. Un comité de pilotage constitué de Madame Violetta Seematter, Municipale des écoles, de Madame Martine Baud, Municipale, de Monsieur Giovanni Troccoli et des mandataires a régulièrement suivi le développement du projet. Une commission des utilisateurs a été mise sur pied pour préciser les besoins et les attentes en la matière. Fin 2012, le planning laisse entrevoir la possibilité de demandes de crédit de réalisation au Conseil communal au cours du premier semestre 2013, soit à la fin de la phase d'étude.



Maquette de l'école enfantine/UAPE

Construction : logements adaptés

Un concours d'architecture sous forme de mandats d'étude parallèles a été mis sur pied en collaboration avec la Coopérative Cité Derrière. En décembre 2009, le jury a recommandé le projet "Les Papillons" pour la valorisation des parcelles N^{os} 544 et 545 au lieu-dit "La Charrette". Le Conseil communal a accepté le préavis portant sur un droit de superficie pour la construction de cet immeuble de douze appartements "sans barrières architecturales", à loyer abordable, destinés en priorité aux personnes à mobilité réduite. La construction a débuté en été 2011 **et le bâtiment a été inauguré en 2012** en présence de la Municipalité, de délégués de la Coopérative, du Conseil Régional et des Municipalités des communes voisines intéressées par le thème de logements protégés.

Une commission d'attribution des logements incluant un membre de la Municipalité a choisi, parmi les nombreux candidats, les personnes qui répondaient au plus près aux critères du règlement d'attribution.



*Détail intérieur
d'un appartement*

La couleur du bâtiment a tout d'abord provoqué "une petite révolution populaire", tant les goûts des uns et des autres sont basés sur des habitudes. Il paraît cependant que de nombreux avis positifs se font désormais entendre !!!

6.2.6. Etude test pour un développement le long de la route de l'Etraz

Le développement urbain au sud de la route de l'Etraz (côté village) est identifié, tant par le Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN) que par le Plan Directeur communal (PDCOM) comme une zone qui doit, à terme, être densifiée.

Un certain nombre de propriétaires dans les secteurs encore libres de construction et affectés en zone à bâtir ont exprimé leur volonté de valoriser leur terrain. La Municipalité, en partenariat avec les instances cantonales et régionales, a piloté une étude test permettant de définir les grandes lignes de ce développement. Les objectifs de cette étude consistaient à obtenir une conception directrice de développement, les liens à établir entre le bâti et la route, des orientations pour la requalification de la route de l'Etraz, ainsi que des orientations pour la légalisation des terrains concernés. Cette étude test mettant en perspective les projets de trois bureaux d'urbanisme s'est déroulée sur l'année 2012. Une synthèse de cette étude sera présentée aux propriétaires concernés début 2013.

6.2.7. Centre du village

Au cours de 2012, la Municipalité a engagé une réflexion globale touchant le centre du village, le Plan Partiel d'Affectation (PPA) existant datant de 1989, et plus particulièrement l'aménagement de l'espace public en fonction des études réalisées par le dicastère de la mobilité. Cette réflexion devrait déboucher sur des éléments concrets en termes d'aménagement et de mobilité en 2013.



Le milieu du village au début du siècle passé

6.3. Nouveau règlement

Faisant suite à une modification de la loi sur les impôts communaux acceptée en janvier 2011 par le Grand Conseil, la Municipalité a mis sur pied un règlement communal pour **la participation financière des propriétaires fonciers au financement de l'équipement communautaire, règlement qui sera soumis au Conseil communal au cours du premier semestre 2013.**

6.4. Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a été réunie à trois reprises en 2012. Certains de ses membres ont été particulièrement actifs dans l'examen de préavis tels le Plan Directeur Communal ou la demande de crédit d'étude pour la nouvelle école/UAPE pour lesquels ils ont fourni un travail conséquent.

Les membres professionnels de la Commission d'urbanisme, sollicités sur demande, se sont notamment prononcés à titre d'experts dans le cadre de l'aménagement des espaces publics.

7. VOIRIE & ESPACES VERTS, DECHETS, TRAVAUX

7.1. Cimetière

Le cimetière a fait l'objet uniquement de l'entretien usuel. Il n'y a pas eu de travaux particuliers effectués en 2012.

7.2. Plage de Promenthoux

La Plage de Promenthoux a fait l'objet de l'entretien usuel cette année. Pendant l'année 2012, il n'y a pas eu de travaux particuliers.

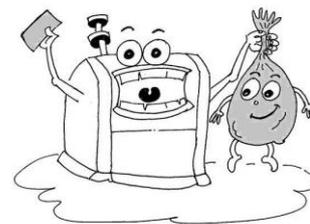
7.3. Voirie & Espaces Verts

Le système d'éclairage du terrain de football a été mis aux normes de l'Association suisse de football.

Le tracé du sentier longeant le bâtiment de la voirie aux Abériaux a été légèrement modifié. Ce changement de tracé permet ainsi d'accueillir la déchetterie provisoire.

7.4. Traitement des déchets

Les containers enterrés de la route de l'Etraz, à proximité de la Tour d'eau, ainsi que celui situé au chemin de la Redoute ont été modifiés. Un système d'ouverture électronique a été installé dans le cadre d'une phase de test. Les ménages des alentours des containers ont été sélectionnés pour tester ce système.



Chaque "ménage test" a reçu une carte. Ainsi, toutes les ouvertures seront comptabilisées. Ce système permettra à la Commune de facturer les déchets aux habitants, selon les ouvertures effectuées.

Pour pallier la suppression de l'enlèvement des déchets encombrants au porte à porte et pour favoriser le tri des déchets, la Municipalité a mis en place une déchetterie provisoire à la voirie, à la route de Promenthoux 2, celle-ci est ouverte le mercredi de 16 heures à 18 heures et le samedi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures, ce toutes les deux semaines.

L'Association Procap, organisme reversant les fonds récoltés à des institutions pour handicapés, a, à nouveau, pu bénéficier d'un versement de CHF. 1'358.70 à la suite de la collecte de 13,587 tonnes de textiles et de chaussures usagés. Cette somme est en légère baisse pour 2012, puisque l'année précédente ce sont 14,58 tonnes qui ont été récoltées.

Evacuation des déchets

Tableau comparatif 2010 - 2011 - 2012

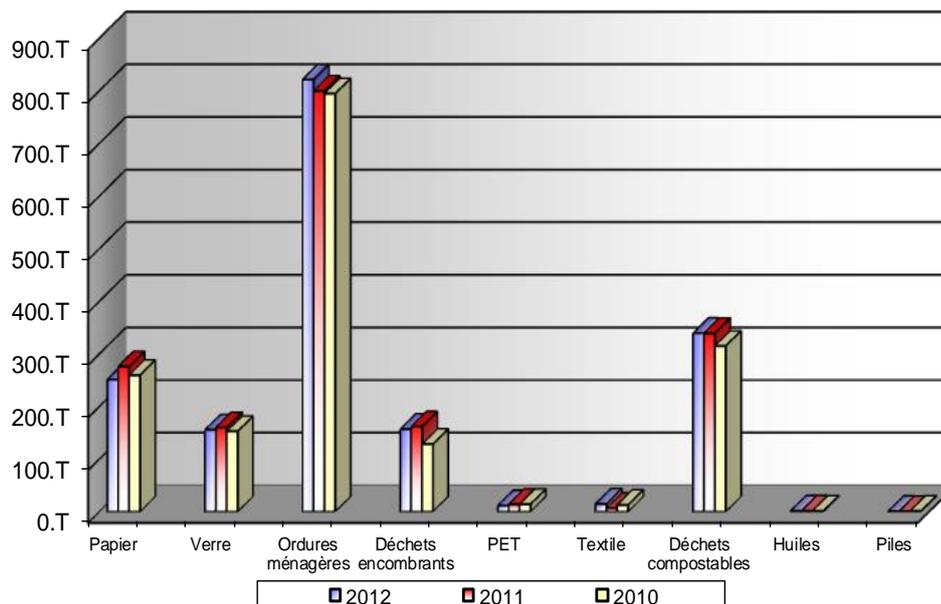


TABLEAU DE COMPARAISON 2010 - 2011 - 2012

PRODUIT	2012	Ecart T.	Ecart %	2011	Ecart T.	Ecart %	2010
Papier	251.03	- 24.71	-8.96%	275.74	+ 16.50	6.36%	259.24
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>62.80</i>	<i>- 6.56</i>	<i>-9.46%</i>	<i>69.37</i>	<i>+ 1.47</i>	<i>2.16%</i>	<i>67.90</i>
Verre	155.28	- 4.70	-2.94%	159.98	+ 0.50	0.31%	159.48
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>38.85</i>	<i>- 1.40</i>	<i>-3.47%</i>	<i>40.25</i>	<i>- 1.52</i>	<i>-3.65%</i>	<i>41.77</i>
Ordures ménagères	821.07	+ 21.55	2.70%	799.52	+ 5.01	0.63%	794.51
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>205.42</i>	<i>+ 4.28</i>	<i>2.13%</i>	<i>201.14</i>	<i>- 6.96</i>	<i>-3.34%</i>	<i>208.10</i>
Déchets encombrants	156.67	- 4.71	-2.92%	161.38	+ 33.22	25.92%	128.16
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>39.20</i>	<i>- 1.40</i>	<i>-3.45%</i>	<i>40.60</i>	<i>+ 7.03</i>	<i>20.95%</i>	<i>33.57</i>
PET	11.44	- 2.37	-17.16%	13.81	- 0.39	-2.75%	14.20
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>2.86</i>	<i>- 0.61</i>	<i>-17.62%</i>	<i>3.47</i>	<i>- 0.25</i>	<i>-6.59%</i>	<i>3.72</i>
Textile	14.58	+ 1.01	7.44%	13.57	+ 0.87	6.85%	12.70
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>3.65</i>	<i>+ 0.23</i>	<i>6.85%</i>	<i>3.41</i>	<i>+ 0.09</i>	<i>2.63%</i>	<i>3.33</i>
Déchets compostables	339.09	+ 0.26	0.08%	338.83	+ 24.06	7.64%	314.77
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>84.84</i>	<i>- 0.40</i>	<i>-0.47%</i>	<i>85.24</i>	<i>+ 2.80</i>	<i>3.39%</i>	<i>82.44</i>
Huiles	1.66	+ 0.15	10.20%	1.51	+ 0.07	4.64%	1.44
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>0.42</i>	<i>+ 0.04</i>	<i>9.59%</i>	<i>0.38</i>	<i>+ 0.00</i>	<i>0.51%</i>	<i>0.38</i>
Piles	0.77	+ 0.15	24.19%	0.62	- 0.43	-40.78%	1.05
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>0.19</i>	<i>+ 0.04</i>	<i>23.51%</i>	<i>0.16</i>	<i>- 0.12</i>	<i>-43.12%</i>	<i>0.27</i>
Total	1'751.44	- 13.52	-0.77%	1'764.96	+ 79.41	4.71%	1'685.55
<i>Par habitant (kg)</i>	<i>438.19</i>	<i>- 5.83</i>	<i>-1.31%</i>	<i>444.02</i>	<i>+ 2.54</i>	<i>0.58%</i>	<i>441.47</i>
Population	3'997			3'975			3'818

(Poids exprimé en tonnes)

7.5. Travaux publics

7.5.1. Routes - Travaux de réfection

Les travaux d'entretien courant ont été effectués, à savoir le traitement de fissures aux Abériaux ainsi qu'à la route de l'Etraz. Ces travaux correspondent à environ 3'000 mètres linéaires.

Il n'y a pas eu de travaux particuliers à part les interventions ponctuelles découlant de l'entretien courant ou consécutives aux dégâts dus au gel.

L'équipe de la Voirie est intervenue environ quinze fois durant l'année 2012 pour assurer le déneigement des routes communales et le salage.

7.5.2. Eclairage public

Il n'y a pas eu de travaux particuliers à part les interventions ponctuelles découlant de l'entretien courant ou consécutives à des pannes de réseaux (câbles défectueux, etc.).

7.5.3. Collecteurs

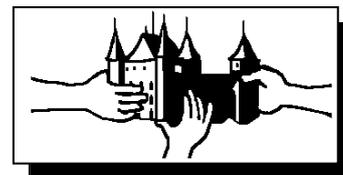
Dans le cadre des travaux découlant des travaux après contrôle (TAC), de nombreuses interventions ont eu lieu cette année. Elles ont porté sur des inspections complémentaires par caméra, plusieurs modifications de chambres doubles, des contrôles par teintages pour vérifier l'exactitude des branchements sur les collecteurs, des réparations par chemisage de défauts comme des fissures, des joints défectueux, l'élimination de racines obstruant les conduites. Plusieurs de ces interventions ont déjà permis de diminuer l'apport d'eaux claires permanentes dans les eaux usées.

- Contrôle des raccordements à fouille ouverte sur 9 parcelles;
- Contrôle du séparatif (anciennes constructions), secteur 1 – le Pelard
13 villas individuelles et 7 villas jumelles;
- Contrôle du séparatif (anciennes constructions), secteur 2 – chemin sous-le-Bois
7 villas jumelles;
- Contrôle du séparatif (nouvelles constructions) – 20 nouvelles constructions sur toute la Commune.

A la suite des travaux de doublage des collecteurs d'eaux claires à "La Bruyère" réalisés en 2011, les travaux de remise en état du terrain ont été effectués en 2012.

8. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

*Rapport élaboré par Monsieur Philippe Guillod,
Directeur de l'Etablissement Roche-Combe (points 8.1 à 8.8)*



L'année scolaire 2011-2012 se caractérise par les nombreux changements en termes de personnes (direction, décanat, enseignants, personnel administratif) et par la préparation à la réforme scolaire liée à la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

8.1. Effectifs

L'évolution du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles du site de Prangins (bâtiments de La Combe et des Fossés) reste relativement stable, avec 261 élèves primaires répartis en treize classes et 104 élèves répartis en 5 classes. Dès août 2012, les élèves de 7^{ème} année sont envoyés à Nyon.

8.2. Mobilier scolaire/Travaux

La Direction des écoles poursuit le travail de renouvellement du mobilier. Elle inscrit ses achats en adéquation avec les futurs travaux de construction et de rénovation des bâtiments scolaires.

La Direction est étroitement associée aux travaux préparatoires du futur bâtiment scolaire des Morettes, ainsi qu'aux autres chantiers scolaires prévus conduits par les autorités politiques communales.

La Direction et la Commune mènent de concert le travail de réorganisation des écoles de Nyon et de Prangins, en étroite collaboration avec les directions de Nyon primaire et de Nyon-Marens, les autorités communales de Nyon et la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) (service cantonal). Une information conjointe a été effectuée le 2 octobre 2012 aux enseignants et au personnel administratif des trois établissements concernés.

8.3. Horaires

Les horaires donnent satisfaction et permettent aux élèves de travailler dans de bonnes conditions.

Les mesures mises en place (aide aux devoirs, pause de midi et prise en charge des élèves nyonnais scolarisés à Prangins) se révèlent adéquates. La collaboration avec l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) est excellente. Une réflexion sur les modalités de prise en charge à midi pour les élèves de 4^{ème} à 6^{ème} année est en cours, en collaboration étroite avec les services communaux concernés.

8.4. Mutations

L'année 2012 aura été marquée par des changements importants à la tête de l'établissement. Monsieur Claude Guenot a fait valoir ses droits à la retraite au 31 mai 2012. Monsieur Philippe Guillod lui succède dès le 1^{er} juin 2012.

Deux membres du Conseil de direction de l'établissement ont également fait valoir leurs droits à la retraite :

- Madame Marie-Claude Lecoultre, doyenne du site de Prangins;
- Monsieur Philippe Demangeot, doyen des classes d'accueil, de développement et du secteur éducatif.

Monsieur Stéphane Brandt, doyen, reprend le poste occupé par Madame Marie-Claude Lecoultre sur le site de Prangins.

Quatre collaboratrices ont quitté le site de Prangins au cours de l'année civile 2012 :

- Madame Anne-Marie Dufour, enseignante, qui a pris sa retraite,
- Madame Sylvie Boschung,
- Madame Michèle Strahm,
- Madame Sidonia Bühlmann Cordey,
- Madame Valentine de Preux Binggeli, secrétaire.

Plusieurs nouveaux collaborateurs sont arrivés :

- Madame Claudia Alexandre Inacio,
- Monsieur Yves-Laurent Sagan,
- Monsieur Wilfrid Pochat,
- Madame Nicole Badan, secrétaire.

8.5. Activités et animations

L'année scolaire 2011-2012 a été marquée par les préparations et par les festivités liées au départ de Monsieur Claude Guenot, notamment avec la réalisation d'un projet théâtre impliquant élèves et enseignants, soutenu par la Commune. Nous pouvons y relever

notamment l'aimable collaboration de Monsieur Guy Ferro, ancien directeur. Un DVD permet de se remémorer ces bons moments.

De nombreuses activités auxquelles les élèves de Prangins ont participé ont émaillé l'année 2012, parmi lesquelles on peut relever :

Au primaire :

- camps verts à Leysin (CYP2/2),
- activités avec la bibliothèque de Nyon,
- participation à la bataille des livres,
- chants et lectures publiques effectués par les élèves dans la Commune de Prangins,
- activités de visites, sorties et activités culturelles organisées par les enseignantes avec leurs classes.

Au secondaire :

- camp de ski de fond pour les classes de 5^e (Jura),
- camp vert à la Vallée de Joux (CYT6/06),
- camp de ski alpin à Ovronnaz pour les élèves de 7^{ème} année,
- participation à la semaine spéciale (une trentaine d'ateliers proposés) pour les élèves de 7^{ème} année,
- activités de visites, sorties et activités culturelles organisées par les enseignantes avec leurs classes.

Des joutes sportives et des activités culturelles (concours artistique) organisées au niveau de l'établissement permettent également aux élèves de démontrer, hors du cadre de la classe, les compétences qu'ils possèdent.

Le Conseil des élèves (pour les élèves du CYT) s'est réuni à deux reprises. Les discussions ont porté sur des aspects concrets de la vie de l'établissement.

8.6. Prévention

Le travail de prévention se poursuit à l'aide de la médiatrice scolaire, qui intervient lors de conflits d'élèves, de situation de crise (un événement en 2012, en collaboration avec le service PPLS), de tension dans une classe et de rencontre avec des parents.

La collaboration avec le service de santé est excellente.

Le cours Aïkicom (Aïkido et communication) se poursuit pour des élèves de CYP2 et de CYT.

8.7. Conseil d'Etablissement

Le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises (les 8 février, 23 mai et 7 novembre 2012). Des thématiques concernant les trois établissements scolaires représentés au sein du Conseil d'établissement ont été abordées, en particulier celles en lien avec HarmoS et ses implications sur le plan local.

8.8. Conclusion

La nouvelle direction remercie vivement les autorités communales de Prangins pour l'accueil qui lui a été réservé, ainsi que leur écoute et leur appui. Elle relève l'excellent esprit de collaboration qui règne, permettant de concrétiser de nombreux dossiers.

8.9. Cultes

Cinq baptêmes, un mariage et huit services funèbres se sont déroulés pendant l'année 2012 au Temple de Prangins.

Messieurs Peter Braganza et Blaise Christen se partagent le poste d'organiste depuis 2004, à la satisfaction de tous.

Monsieur Albert Brossi répond toujours présent dans le rôle de sacristain.

Nous tenons à remercier ces personnes pour leur dévouement et pour leurs prestations au sein de la Paroisse.

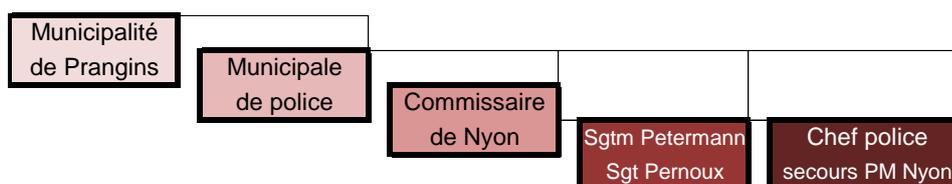
9. POLICE

9.1. Personnel

Chef de poste : Monsieur François Petermann est promu au grade sergent-major le 1^{er} juillet 2012

Adjoint : Monsieur Patrick Pernoux est promu au grade de sergent le 1^{er} janvier 2012.

9.2. Organisation



9.3. Coopération intercommunale

Les polices municipales de Nyon et de Prangins ont poursuivi leur collaboration dans le cadre défini par la convention du 16 novembre 1999.

Le dossier relatif à une future police intercommunale "Nyon – Prangins" est toujours en phase d'élaboration. Monsieur Christian Séchaud, ex-commissaire de PolOuest, a été engagé comme chef de projet par la ville de Nyon pour finaliser le projet.

9.4. Réforme policière

Tâches supplémentaires attribuées aux polices communales depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la police vaudoise :

- enregistrement de toutes les plaintes pénales,
- constats judiciaires,
- violences domestiques,
- accidents de la circulation (sauf mortels).

9.5. Formation continue

Mise en adéquation des compétences (dans le cadre de la réforme policière) :

- violences domestiques (2 jours),
- constats judiciaires (3 jours).

9.6. Informatique

Connexion aux logiciels "JEP" et "Graphit".

9.7. Patrouilleurs

Mutations en 2012 :

Quatre départs et trois arrivées pour un total de huit patrouilleurs (3 hommes et 5 femmes)

9.8. Sécurité routière

Formation au cycle initial, 1^{ère} et 2^{ème} primaire :
premiers pas dans la circulation routière

9.9. Actions préventives

- véhicules enneigés et pare-brises embués,
- enfants en voiture "assurer correctement selon l'âge",
- sensibilisation relative au port du casque pour les cyclistes.

9.10. Manifestations

Avril	Marché aux fleurs Marché aux plantons
Juin	Marche du Vieux Nyon Œuvre de William Shakespeare Tournoi de football
Août	Fête nationale

- Septembre Fête au village
 Minage des antennes "Metas"
 X-Terra et "Trail" de 5 Km offert à la population pranginoise
 Journée de la Mobilité
- Décembre Téléthon
 Fête de Noël

9.11. Principaux délits

	2010	2011	2012
Dommages à la propriété	15	18	19
Vols simples	14	17	12
Vols par effraction			
➤ Villas	30	26	13
➤ Appartements	6	5	7
➤ véhicules	7	5	7
Vols cycles	16	14	9
Autres	74	50	67
Total	162	135	134

9.12. Statistique

	2010	2011	2012
Amendes d'ordre	270	320	370
Rapports de dénonciation	39	45	70
Rapports de naturalisation ordinaire	9	10	4
Rapports de naturalisation facilitée	7	4	4
Rapports de dommages au domaine public	28	14	9
Commandements de payer	356	378	365
Mandats d'amener préfectoraux	3	5	4
Plaintes - constats	30	30	70
Avis de décès	19	12	10
Nuitées Hôtel La Barcarolle	12833	11667	11340
Nuitées Auberge communale	344	409	1505
Nuitées Le Relais de l'Aérodrome	2329	2045	1620
Interventions et mentions au "Journal de poste"	392	424	490
<u>Circulation</u>			
Accidents	24	26	13
Contrôles de circulation	27	30	21
Rapports de dénonciation	34	42	28
<u>Sécurité publique</u>			
Demandes d'assistance	44	45	94
Troubles à la tranquillité / nuisances	30	20	32

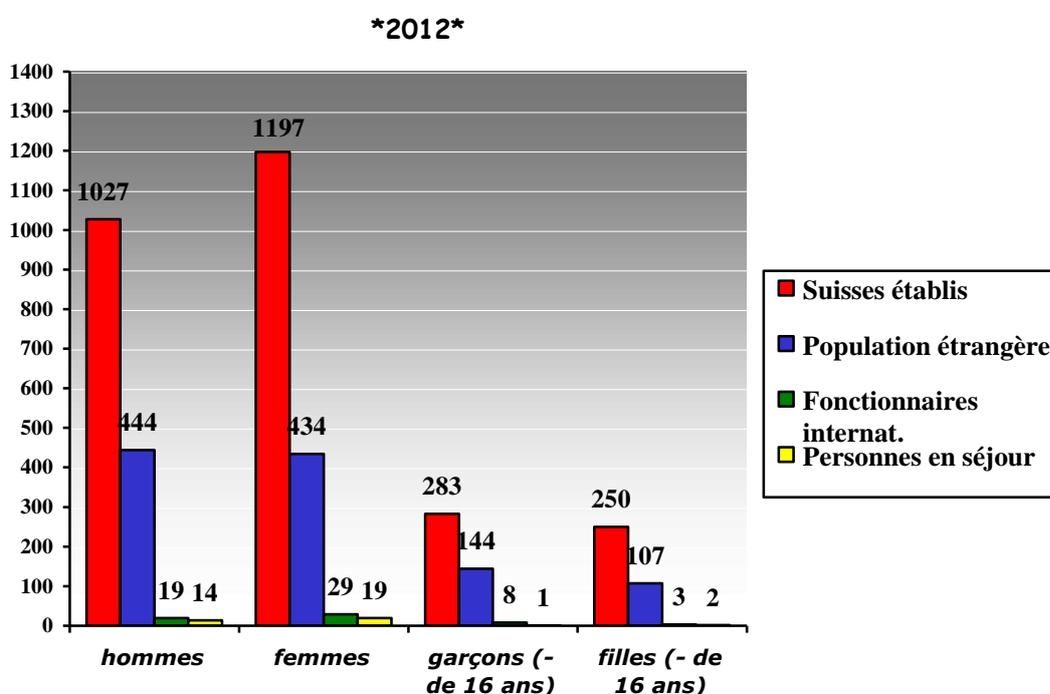
9.13. Contrôle des habitants

Peu de modifications ont été effectuées cette année dans l'effectif du Contrôle des habitants. En effet, Madame Vanessa Preti Ezzaid maintient toujours son taux d'activité à 100%. En revanche, depuis le 1^{er} janvier 2012 et au vu de la surcharge de travail, Madame Ginette Lamou Pellaton a augmenté son taux d'activité de 50 à 60%.

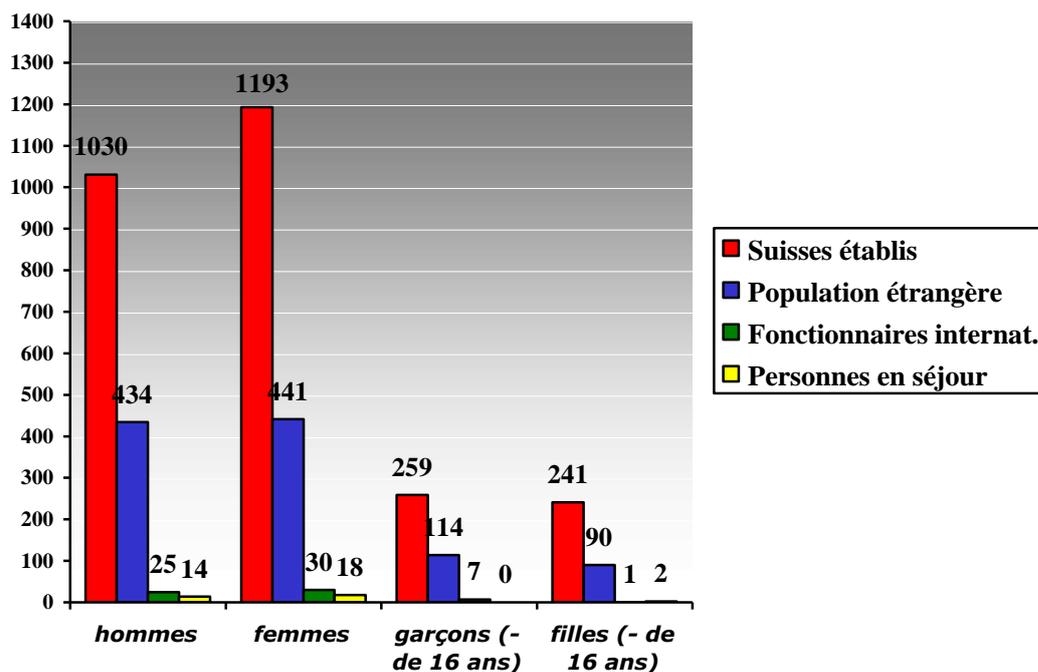
Une nouvelle prestation est offerte aux habitants de la Commune. Depuis la fin de l'année 2012, les habitants disposent d'un guichet virtuel pour annoncer leur arrivée dans notre Commune, les départs de la Commune, les changements d'adresse, pour requérir des demandes d'attestations et de renseignements et pour procéder à l'inscription des chiens.

S'il est trop tôt pour tirer des enseignements précis, l'on peut déjà dire que ces nouveaux services sont très appréciés de la population.

9.14. Evolution de la population



2011



Remarque :

Les chiffres pour la population étrangère sont fournis par le Service de la population et migrations, à Lausanne.

Ils comprennent uniquement les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement C ou d'une autorisation de séjour d'une durée d'un an ou plus.

Il va de soi que les habitants étrangers au bénéfice d'un autre permis ou autorisation font partie intégrante de la population, mais ne figurent pas dans le total de la population ci-dessous.

9.14.1. Ménages

Habitants par ménage	Nombre de ménages		Nombre d'habitants	
	2011	2012	2011	2012
1	473	452	473	452
2	444	458	888	916
3	272	283	816	849
4	269	283	1'076	1132
5	96	106	480	530
6	19	13	114	78
7	1	3	7	21
Total	1'574	1'598	3'854	3'978

Nombre de ménages	Nombre d'habitants	Moyenne
1'598	3'978	2.49

9.14.2. Moyenne d'âge

2011 : 40 ans et 4 mois

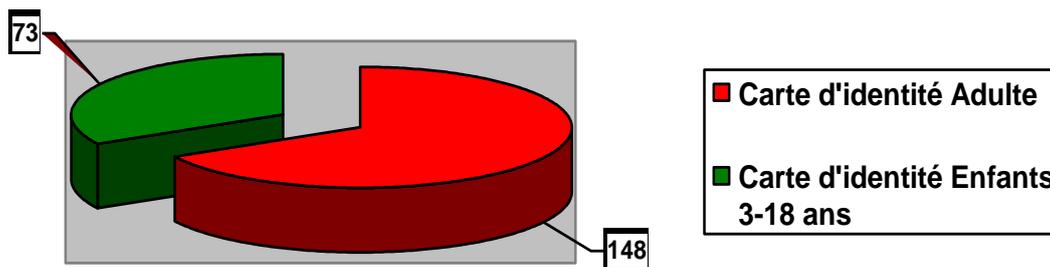
2012 : 40 ans et 7 mois

9.14.3. Nationalités

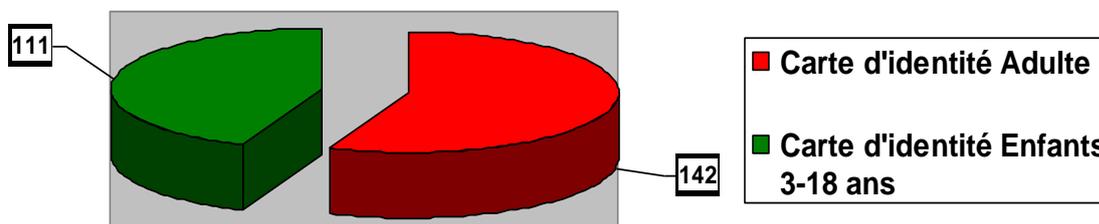
Les étrangers résidant sur sol pranginois représentent 67 nationalités.

9.14.4. Demandes de documents d'identité

2012



2011

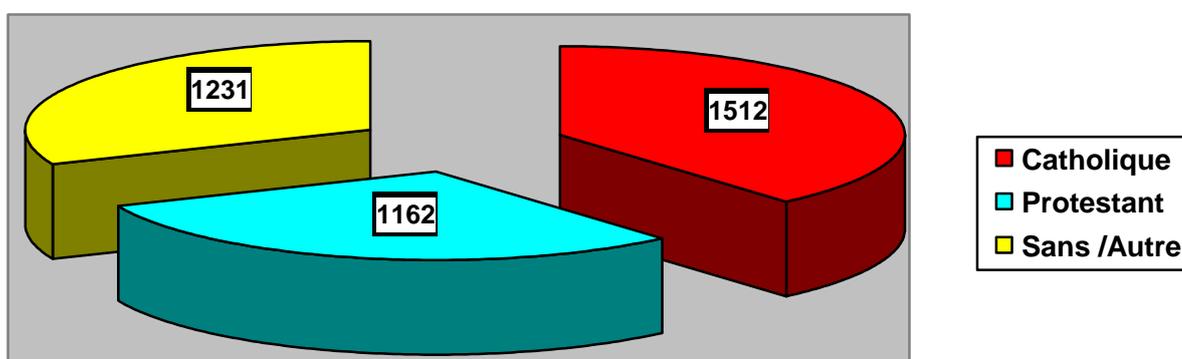


9.14.5. Mutations enregistrées

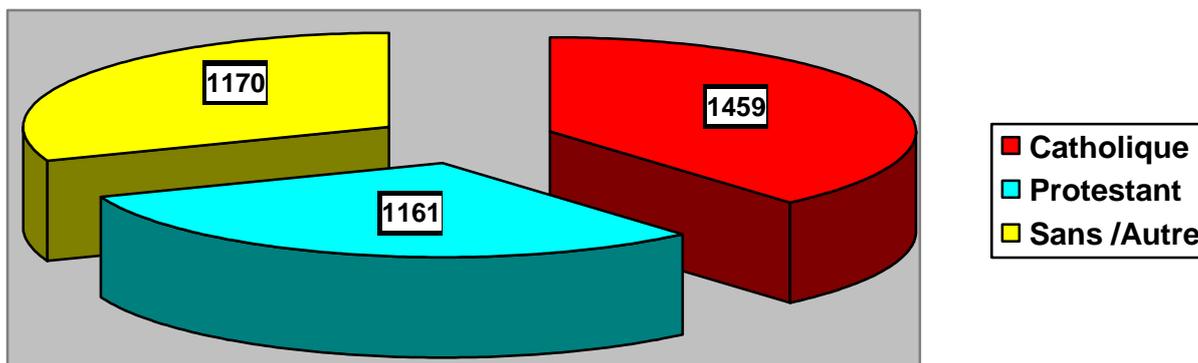
	2012	2011
➤ Arrivée	447	362
➤ Changement d'adresse	32	78
➤ Changement de nom	18	12
➤ Changement de papier permis	100	36
➤ Corrections	1'099	1'813
➤ Décès	14	7
➤ Départ	358	409
➤ Divorce	22	18
➤ Partenariat enregistré	3	2
➤ Mariage	33	22
➤ Naissance	31	36
➤ Naturalisation	33	9
➤ Séparation	10	19
➤ Tutelle/curatelle	1	1
➤ Reconnaissance/désaveu	2	-
➤ Veuvage	6	5
Total des mutations	2'209	2'827

9.14.6. Confessions

2012



2011



10. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Du 1er janvier au 31 décembre 2012, les groupes d'intervention ont été alarmés à 487 reprises (390 en 2011). Cela représente une augmentation du nombre de sorties par rapport à l'année précédente, marquée essentiellement par une hausse significative des inondations pour causes naturelles entre autres.

En revanche, il y a eu une diminution des inondations pour causes accidentelles et des pollutions par hydrocarbures.

Ces activités ont mobilisé les intervenants pendant 5'870 heures, ce qui est supérieur de 863 heures par rapport à 2011.

Sur le territoire de Prangins, 53 interventions ont été nécessaires contre les 44 de 2011, sur les 367 qui ont été effectuées dans le cadre du SDIS Nyon Région qui, rappelons-le, regroupe les communes de Crans-près-Céligny, Duillier, Eysins, Grens, Nyon, Prangins et Signy-Avenex.

L'Ordre des Pompiers Émérites de Prangins (OPEP) a, quant à lui, récolté près de CHF. 2'800.-- de dons en faveur du Téléthon sur la place du village. Merci à tous pour ce bel esprit de solidarité.

Le sergent Stefano Rosselet a quitté les corps du SDIS, pour raison d'âge, après 21 ans de service.

11. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)

Le Commandant Gérard Bovy relate dans son rapport pour l'année 2012 que la Protection civile a été occupée pendant 138 jours (113 en 2011) recensant 1'081 (999 en 2011) présences totalisant 2'830 jours de service, soit 760 jours de plus que l'année passée.

498 actifs composent l'effectif du bataillon et ce n'est pas moins de 66 recrues qui ont été instruites et 46 cadres formés.

12. MOBILITE

12.1. Transports publics

Au cours de l'année 2012, 206'904 passagers ont été transportés sur la ligne 805 (contre 233'833 en 2011) et 163'061 sur la ligne 817 (contre 119'132 en 2011), ce qui représente un total de 369'965 passagers, contre 352'965 en 2011.

Pendant cette année, le travail au sein de Conseil Régional, concernant les suites du vote de toutes les communes d'inscrire à leur budget un montant de CHF. 31.-- par habitant, pour les transports régionaux, s'est poursuivi afin de pouvoir, par étape, introduire de nouvelles lignes, ainsi que de nouveaux horaires. Pour la Commune de Prangins, la nouvelle ligne qui devrait desservir le bas du village, par la rue de Lausanne et viendrait rebrousser au niveau de l'hôpital, est repoussée pour 2014. En effet, des travaux conséquents devront être effectués, afin de permettre au mieux l'insertion du bus sur la rue de Lausanne. Par conséquent, la ligne 817 (financée par le canton) reste en activité.

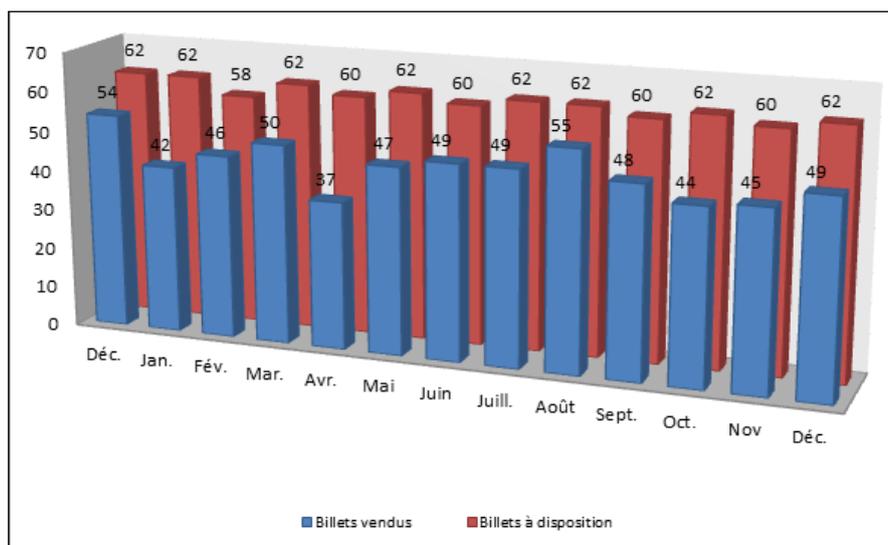


Le soutien à "Noctambus" se poursuit.

12.2. Cartes journalières

Sur les 794 cartes journalières mises en vente en priorité auprès des Pranginoises et des Pranginois, 659 ont été vendues. Le solde, soit 135 cartes journalières, n'ont pas trouvé acquéreur et ont tout simplement été détruites. En d'autres termes, 83% des cartes journalières ont trouvé preneur.

Achetées au prix total de CHF. 19'550.-- et revendues pour un montant total de CHF. 23'915.--, elles ont permis de dégager un modeste bénéfice de CHF. 4'365.--.



Cartes journalières disponibles et vendues

En fin d'année 2012, la possibilité a été introduite de consulter la disponibilité des cartes journalières sur le site internet de la Commune. Sans pouvoir donner de chiffres précis, le Greffe constate que cette prestation est très appréciée.

Disponibilité						
avril 2013						
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
25 0	26 0	27 0	28 1	29 0	30 0	31 0
1 0	2 2	3 0	4 0	5 0	6 1	7 0
8 0	9 0	10 0	11 0	12 0	13 2	14 2
15 0	16 1	17 1	18 2	19 0	20 0	21 0
22 0	23 3	24 2	25 2	26 1	27 0	28 3
29 0	30 3	1 3	2 0	3 2	4 0	5 0

Calendrier de disponibilité d'une carte journalière sur le site internet

Pour la population pranginoise très intéressée par les cartes journalières, l'idéal serait de pouvoir les réserver et les payer en ligne.

12.2. Commission de mobilité

La commission de mobilité a siégé une fois pendant l'année 2012.

13. SOCIÉTÉS ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE

(Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

- Association de Communes Vaudoises (AdCV)
Monsieur François Bryand représente la Commune à l'Assemblée des délégués.
- Bureau Vaudois d'Adresses (BVA)
Participation financière uniquement.
- Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Romande Energie Holding SA
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Conseil Régional
Le Conseil Intercommunal a eu à traiter treize préavis présentés par l'Exécutif du Conseil Régional. Madame Dominique-Ella Christin, représentante pranginoise, a assisté aux séances pour en débattre. Mesdames Martine Baud, Violeta Seematter et Dominique-Ella Christin font respectivement partie de différents comités de pilotage et de commissions (Commission d'Urbanisme, de la Commission des Transports et de la Commission Energie et Environnement).

- Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)
Association réunissant douze communes faisant partie de sept STEP et qui exploite une unité de déshydratation des boues d'épuration. Deux Assemblées Générales par année. Madame D.-E. Christin est la représentante pour la Commune.
- Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC)
Une Assemblée générale par année : Monsieur Cyrille Perret y a représenté la Commune.
- Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. Madame Dominique-Ella Christin est la déléguée.
- Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. Madame Dominique-Ella Christin y a représenté la Commune.
Monsieur François Bryand, Syndic, est membre du Conseil d'Administration.
- Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI)
Ce bureau technique est financé à raison de CHF. 2.50 par habitant. Fort de trois personnes, les dossiers sont traités à notre entière satisfaction. Une Assemblée Générale a eu lieu durant cette année. Madame Martine Baud représente la Commune.
- Télé-Dôle SA
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année. Monsieur François Bryand est délégué.
- Centrale d'Emission des Communes Suisses (CECS)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale ordinaire s'est déroulée au mois de mai 2012. L'Assemblée générale finale ayant pour objet la dissolution de la Centrale d'Emission des Communes Suisses s'est déroulée le 14 décembre 2012.
- Société coopérative du Marchairuz
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Musée romand de l'Agriculture
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Logacop
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.

14. SOCIETES LOCALES

Les sociétés locales animent la vie de notre Commune et permettent à la population de choisir parmi les activités proposées, tant dans le domaine du sport que celui des autres loisirs.

Nous remercions ici tous les bénévoles, les membres de comités, les entraîneurs, les moniteurs etc., qui mettent leur temps à disposition et permettent ainsi à de nombreux citoyens de pouvoir participer à la vie associative.



15. ENFANCE, JEUNESSE

15.1. Accueil des enfants

La collaboration est positive et permet aux parents de placer leurs enfants dans les structures d'accueil au sein des Communes signataires, soit Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Longirod, Marchissy, Prangins, Saint-Cergue, Trélex, Vich et Saint-George.

Toutes les structures du réseau appliquent les mêmes tarifs et les mêmes conditions d'admissions.

Au sein du Comité Directeur du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT), la Commune de Prangins est représentée par la Municipale en charge de la Petite Enfance, Madame Violeta Seematter, présidente du Comité Directeur. Madame Heidi Fuchs et Monsieur Cyrille Perret, représentent la Commune au sein du Conseil Intercommunal du RAT.

Le Conseil Intercommunal a voté deux préavis pendant l'année 2012.

La Commune de Prangins subventionne uniquement les parents. Les autres structures du RAT couvrent le déficit de la structure pranginoise (UAPE La Fourmilière).

15.2. Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) "La Fourmilière"

L'année 2012 a vu les effectifs augmenter considérablement. Nous atteignons les 90 places au quotidien à midi, sauf le mercredi. Depuis la rentrée scolaire 2012, la Fourmilière accueille plus de 153 enfants.

A la rentrée scolaire 2012, la Fourmilière a accueilli une nouvelle éducatrice de l'Enfance diplômée HES, à la suite du départ d'une éducatrice. Madame Nathalie André ayant quitté son poste au 31 juillet 2012, Madame Nathalie Pichard, nouvelle responsable pédagogique de la structure, a pris ses fonctions le 3 septembre 2012. L'apprenti de 3^{ème} année, Monsieur Vincent Droz, qui a réussi brillamment ses examens, a obtenu son CFC d'assistant socio-éducatif. Il a quitté la structure également au mois de juillet. Pour le remplacer et promouvoir la formation, La Fourmilière a engagé deux nouveaux apprenti(e)s de première année dès le 1^{er} août 2012.

L'équipe de la Fourmilière est donc composée d'une responsable administrative à 100%, d'une responsable pédagogique à 80%, de trois éducatrices dont le total des pourcentages équivaut à 190%, une éducatrice en formation en emploi à 50%, cinq auxiliaires pour un total de 240% dont une auxiliaire faisant également de l'intendance.

Au sein du Conseil de Fondation, un de ses membres, Monsieur David Saugy, Boursier communal, a quitté ses fonctions en date du 31 décembre 2012. Madame Brigitte Goetschmann le remplacera.

15.3. Jardin d'enfants "La Farandoline"

La Commune soutient toujours "La Farandoline", structure privée, par l'adaptation du loyer.

15.4. Service d'accueil familial de jour

En 2012, l'équipe de l'accueil familial de jour du Réseau d'accueil des Toblerones (RAT) se compose de trois coordinatrices, Mesdames Maryline Clerc, Céline Massé et Patricia Letellier qui est la coordinatrice chargée des enquêtes, du suivi et de la surveillance des Accueillantes en Milieu Familial (AMF) de Prangins. Du côté administratif, Madame Chantal Favre est venue rejoindre Madame Carine Fankhauser. Madame Claudine Bovet, quant à elle, a quitté l'Accueil Familial de Jour pour devenir l'adjointe du Secrétaire général du RAT, Monsieur Marco Baiguini.

Le nombre d'AMF à Prangins a évolué comme suit :

AMF 31.12.2012	Démissions 2012	Nouvelles AMF 2012	AMF 31.12.2011
14	2	3	13

Places autorisées en 2012

y.c. enfants de l'AMF – sans les scolaires	Uniquement enfants scolaires		Total de places autorisées (sans les enfants de l'AMF)	
64	38		94	
Familles inscrites en vue d'un placement	Enfants concernés	Enfants placés	Placements non réalisés	Placements en attente
42	57	41	14	2

Total d'heures payées aux AMF de Prangins en 2012
67'277

Evaluations, surveillance et soutien

Vingt-trois visites au domicile des accueillantes ont eu lieu, que ce soit pour des évaluations, des rencontres de soutien ou de la surveillance. De plus, onze entretiens, dont huit à domicile, ont débouché sur l'octroi de deux nouvelles autorisations. Une troisième enquête est en cours.

La Municipalité de Prangins a eu la gentillesse de mettre la salle du Vieux Pressoir à disposition de l'Accueil Familial de Jour, ce qui a permis d'organiser cinq rencontres "café-contact" entre les accueillantes du village et la coordinatrice.

Formation des AMF et activités

Les AMF de Prangins sont nombreuses à avoir suivi la formation continue organisée par la Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour (CIAFJ). Deux accueillantes ont également suivi la formation de base obligatoire et ont reçu leur attestation.

L'Accueil Familial de Jour du RAT a également organisé vingt-deux soirées de formation qui ont rencontré un vif succès :

- les premiers secours,
- l'alimentation et l'enfant (cours théorique et pratique),

- l'affirmation de soi (comment mieux communiquer avec les familles),
- les soirées bricolages,
- la prévention des accidents par morsures de chiens,
- les supervisions qui permettent aux accueillantes de gérer des situations complexes.

Ces soirées ont souvent lieu après une journée de travail. Nous remercions les accueillantes et leur famille pour leur organisation et leur implication.

A chaque nouvelle saison, le cahier de bricolage rédigé par Madame Madeline Brügger a accompagné les accueillantes en leur proposant des idées originales de bricolages, de jeux et d'éveil. Les coordinatrices ont également régulièrement envoyé des articles professionnels aux AMF.

L'année 2012 a également été marquée par une amélioration des conditions de travail des AMF qui ont vu leur salaire horaire augmenter.

Encore une fois, l'Accueil Familial de Jour a tenu à offrir aux enfants et à leurs accueillantes, un moment privilégié et récréatif pour marquer la fin de l'année. C'est le chanteur pour enfants Gaëtan qui est venu émerveiller le jeune public le 5 décembre 2012 à la salle des Morettes de Prangins. Nous en profitons pour remercier également la Municipalité, sans qui cet événement n'aurait pas pu se faire.

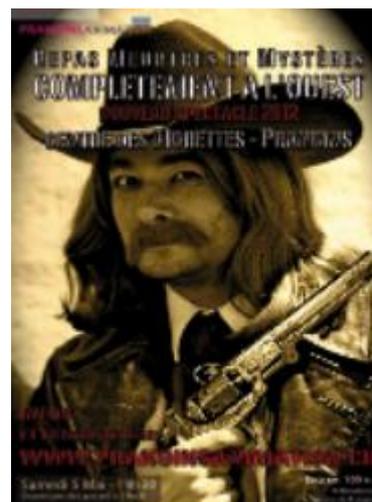
16. CULTURE - TOURISME

16.1. Culture

Saison 2012 de janvier à décembre.

Dans le cadre de création d'évènements, Prangins Animation a réalisé plusieurs spectacles dont :

- le samedi 21 janvier 2012 : (Jazz) **Jazzy Dinner** (deux concerts + repas) ;
- le samedi 17 mars 2012 : (Humour) **Emil** (en français) ;
- le dimanche 18 mars 2012 : (Humour) **Emil** (en schwiizerdütsch) ;
- le samedi 5 mai 2012 : (théâtre) **Meurtres et mystères** (spectacle + traiteur) ;
- le dimanche 24 juin 2012 : **Fête de la Musique Port des Abériaux** (Gratuit) ;
- le samedi 8 septembre 2012 : (Classique) **COV** au Temple (Gratuit) ;
- le samedi 29 septembre 2012 : (Enfants) **Sonia Grimm** ;
- le samedi 8 décembre 2012 : (Classique) **COV Fête Debussy** (Chapeau à la sortie*).



* la récolte du chapeau est allée en faveur de l'Association OVA (Objectif Vaincre l'Autisme) à Gland
 Le site internet de Prangins Animation est : www.pranginsanimation.ch.

16.2. Tourisme

16.2.1 Fonctionnement

La Commune participe financièrement au développement touristique du district de Nyon, selon un règlement du Conseil régional, relatif à l'utilisation des taxes de séjour.



La répartition des taxes prélevées est la suivante :

- 15% de la totalité des taxes prélevées reste aux communes, pour des aménagements ou projets locaux liés au tourisme;
- 85% de la totalité des taxes prélevées est versé dans le compte "taxe de séjour" du Conseil régional.

Ces 85% sont affectés comme suit :

- 50% au minimum est versé au fonds régional d'équipement touristique du Conseil Régional;
- 40% est affecté au financement d'une politique touristique régionale (information/accueil/promotion), confiée à Nyon Région Tourisme via une convention avec le Conseil régional;
- 10% est affecté au financement de projets à caractère touristique.

Une nouvelle convention a été signée en 2012 pour rentrer en vigueur le 1^{er} janvier 2013 entre le Conseil régional et Nyon Région Tourisme. Elle porte sur la période 2013-2017. Cette nouvelle convention précise les rôles et les missions des deux entités signataires et fixe les règles et processus financiers liés aux activités marketing de Nyon Région Tourisme. Elle concrétise également le rattachement des villes de Nyon et de Rolle au mécanisme régional de taxe de séjour, auquel adhèrent désormais 45 communes du district. L'adhésion de Nyon et de Rolle permet d'augmenter notablement les moyens alloués à l'accueil et à l'information touristique régionale, dorénavant intégrés dans une stratégie marketing unifiée à l'échelle du district. Par ailleurs, en août 2012, 75% des communes du district de Nyon, dont celle de

Prangins, ont accepté le principe de la rétrocession, sous forme d'une contribution directe à Nyon Région Tourisme, de la moitié (7,5%) des 15% de taxes de séjour que le règlement leur permet de conserver.

16.2.2. Mouvements touristiques en 2012

Les conditions-cadres de la branche touristique ont continué de peser sur l'année 2012. La persistance du franc fort ajoutée à la situation économique tendue dans les principaux marchés traditionnels européens (France, Allemagne, Italie et Royaume-Uni) ont entraîné un nouveau recul des nuitées (Suisse - 2 %; Nyon Région -1,8%).

Principale attraction touristique de Prangins, le Musée national suisse du Château de Prangins a augmenté sa fréquentation de 12% en 2012. Plus de 38'567 visiteurs ont participé aux activités muséales à proprement parlé contre 34'430 en 2011. S'y ajoutent les près de 15'000 usagers des services annexes (location de salles, café, etc).

L'auberge communale, réouverte en août 2011, a vécu sa première année complète dans sa forme rénovée, offrant notamment neuf chambres de catégorie 3 étoiles et son restaurant de qualité.

17. RELATIONS AVEC LA POPULATION

17.1. 3ème âge

La Municipalité a eu le plaisir de fêter douze octogénaires et cinq nonagénaires, ainsi que cinq couples qui ont fêté leurs noces d'Or (50 ans de mariage).

Mme Anna Bryand, le 4 février 2012, a fêté ses 100 ans. Le Préfet, ainsi que les Autorités ont eu l'occasion de fêter la première centenaire de la Commune.

Le 13 décembre 2013, 133 personnes (112 en 2011) ont apprécié le repas du Noël des Aînés, offert par la Commune aux habitants ayant 70 ans et plus. Ce ne sont pas moins de 362 inscriptions (335 en 2011) qui ont été envoyées aux Pranginois concernés. Après le repas, les convives ont pu danser au rythme de New Orleans Jazz Band Happy Swingers.

atout♥cœur

Voilà déjà la sixième saison que Madame Liliane Gavillet organise les après-midis de jeux pour les aînés. C'est toujours avec autant de plaisir, tant du côté de l'animatrice que du côté des joueurs que 14 à 20 personnes viennent chaque fois jouer aux cartes, au scrabble ou à d'autres jeux, dans le magnifique cadre des Morettes.

C'est encore une grande satisfaction pour Madame Liliane Gavillet d'organiser ces rencontres très sports et amicales. L'ambiance y est chaleureuse et sympathique.

Atelier d'activités manuelles et créatrices

En 2012, l'Atelier d'activités manuelles et créatrices que préside Madame Marguerite Schlup est à nouveau devenu un peu plus modeste. Il a déploré un décès et un départ en EMS. Ce groupe compte en ce moment huit personnes dont un noyau fidèle de Pranginoises. Malheureusement, il ne peut toujours pas se réjouir d'une présence masculine.

Au niveau des activités, le choix de l'objet ou de la technique s'opère individuellement. Ponctuellement, des activités de groupe sont organisées.

Si, par manque de temps, les participantes à cet atelier ont renoncé à la décoration d'une fontaine pour Pâques, elles continuent de confectionner les centres de table pour le repas de Noël des aînés et les cache-pots pour les personnes ayant perdu un proche dans l'année.

La désormais traditionnelle sortie d'été les a menées cette année à Versoix pour une visite de la Chocolaterie Favarger suivie d'un bon repas sur une terrasse. Le retour s'est fait en bateau jusqu'à Nyon. Le goûter de fin d'année s'est inspiré du même thème, puisque des petits pots remplis de truffes faites maison ont été confectionnés.

Pour la première fois, le groupe a partagé le foyer de la salle des Morettes avec le TAP durant les mois d'octobre et novembre. Cette cohabitation s'est déroulée sans encombre pour l'atelier d'activités manuelles et créatrices. Elle l'a soulagé d'un gros travail de déménagement. Les membres de cet atelier espèrent pouvoir renouveler l'expérience cette année.

17.2. Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens

L'accueil des nouveaux habitants a eu lieu le samedi 1^{er} septembre 2012, conjointement avec la Fête au village. Une présentation audio-visuelle du village, de ses Autorités et de ses sociétés, agrémentée par la participation du Chœur Mixte. Deux cent quarante-cinq nouveaux habitants ont été invités, 147 personnes ont répondu présentes dont 35 enfants.

Cinquante-deux citoyens ayant eu 18 ans en 2012 et seize personnes ayant obtenu la naturalisation suisse ont été invités pour la traditionnelle fondue avec les Autorités. Douze jeunes et neuf nouveaux bourgeois ont participé à cette soirée, qui s'est déroulée le 19 janvier 2012, autour d'une fondue, servie au Café des Alpes à Prangins.

17.3. Fête des voisins

La Fête des voisins s'est déroulée le mardi 29 mai 2012. La population a manifesté un grand intérêt pour se réunir à cette occasion.

Les organisateurs, qui représentaient pratiquement tous les quartiers de Prangins, sont venus chercher du matériel, T-shirt, ballons, cartes d'invitation en lien avec la Fête des voisins.

17.4. Cartes Amis de l'Orchestre de la Suisse Romande

La Municipalité de Prangins a mis à disposition de la population, vingt cartes de membres de l'Association des Amis de l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR).

Ces cartes donnent le privilège d'assister gratuitement aux répétitions générales de l'OSR, au Victoria Hall, à Genève.

Peu de personnes ont manifesté de l'intérêt pour ces moments musicaux. Toutefois, la Municipalité a décidé de reconduire cette offre pour la population en espérant que la prochaine saison aura davantage de succès.

18. CONCLUSION

Comme les années précédentes, ce rapport est le reflet de l'ensemble des activités de l'Exécutif pranginois et de son Administration communale. Les cinq membres de la Municipalité et les trente-deux collaborateurs et auxiliaires des divers services ont mis leur énergie et leur motivation à disposition de la collectivité publique, afin que notre Commune puisse être plaisante, attractive et à la hauteur des attentes de la population et de nos partenaires.

Les membres de l'Exécutif remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette année 2012, grâce à leur dynamisme, à leurs compétences et à leur bonne volonté. Ils adressent également leurs remerciements aux membres du Bureau, ainsi qu'aux Conseillères et aux Conseillers pour la bonne collaboration qui a régné durant toute cette année.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Prangins

vu le préavis municipal No 31/13 concernant le rapport de gestion 2012,

vu le rapport de la Commission de gestion,

ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1/ d'adopter le préavis municipal No 31/13 concernant le rapport de gestion 2012, tel que présenté,

2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2012.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 22 avril 2013, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



François Bryand



Le Secrétaire



Daniel Kistler